

Mai 2021

Voies pour les organes consultatifs nationaux du développement durable



Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude aux participants à la recherche de Belgique, Géorgie, Kosovo, Mexique, Namibie, Portugal, Roumanie et Sénégal, sans lesquels ce rapport n'aurait pas été possible. En outre, la recherche a été développée conceptuellement et accompagnée par un groupe de travail au sein du Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD. Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour le temps qu'elles ont consacré à cette étude:

- Gábor Bartus, secrétaire général, Hungarian National Council for Sustainable Development (NFFT)
- Tamar Iakobidze, spécialiste du suivi et de l'évaluation, Caucasus Environmental NGO Network (CENN)
- Annika Lindblom, conseillère principale, Ministry for Foreign Affairs & Prime Minister's Office (Finland)
- Michael Simpson, directeur exécutif, British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC)
- Florence Syevuo, coordinatrice nationale, SDGs Kenya Forum
- Yared Tsegay, chef des programmes, African Monitor South Africa
- Michiel de Vries, coordinateur, European Environment and Sustainable Development Advisory Councils Network (EEAC)
- Irena Zubcevic, Intergovernmental Policy and Review Branch, United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA)

Les auteurs tiennent également à remercier Hannah Janetschek (RNE), Felix Meyerhoff (RNE), Ursula Becker (GIZ) et Isabelle Krahe (GIZ) pour leur soutien constructif dans la rédaction de cette étude.

Cette recherche a été menée par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et soumise au Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD. L'étude a été soutenue financièrement par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire et du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne.

Authors

- ✚ Dr. Zosa De Sas Kropiwnicki-Gruber, Bashar Alsaedi
- ✚ British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC)

Équipe éditoriale

Dr. Hannah Janetschek (responsable), Felix Meyerhoff
✚ info@nachhaltigkeitsrat.de

- ✚ German Council for Sustainable Development (RNE)
c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Germany

Conception/mise en page

- ✚ Studio Hoekstra



À propos du Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD



Le Forum Mondial est un réseau qui relie les connaissances et l'expérience des commissions consultatives multipartites, des conseils et des organes similaires pour le développement durable. Ces organes contribuent aux architectures institutionnelles nationales pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). En rapprochant les connaissances et les intérêts des différents groupes de parties prenantes, les organes consultatifs multipartites favorisent l'acceptation sociale et la cohésion de la société en période de transformation. La demande pour leur travail de facilitation des résultats des négociations ne peut être sous-estimée.

Ce forum pour et par les organes consultatifs multipartites nationaux est aussi hétérogène que les contextes respectifs de ses membres, qui varient en conséquence dans leur développement institutionnel, leur mise en place, leur mandat et leur rôle. Les échanges constants au sein des groupes de travail et entre eux créent un riche marché d'idées, de mécanismes de négociation et de mesures politiques efficaces qui peuvent facilement être transférés et adaptés aux besoins et aux demandes locales ailleurs. En tant que réseau axé sur la demande, il évolue constamment dans les processus collectifs. Grâce à son riche réservoir de connaissances collectives, le forum invite efficacement les parties prenantes et les gouvernements du monde entier à adapter, mettre en œuvre et accélérer conjointement la réalisation de l'Agenda 2030 et des ODD.

Table des matières

8.....	Résumé exécutif	66.....	Chapitre 3 : Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites
14.....	Abréviations	68.....	3.1. Un secrétariat indépendant, doté de capacités et de ressources
18.....	Introduction	69.....	3.2. Composition transparente
24.....	Chapitre 1 : Mise en place d'organes consultatifs multipartites	72.....	3.3. Légitimité en ne laissant personne de côté
27.....	1.1. S'appuyer sur les institutions existantes	73.....	3.4. Environnements favorables
29.....	1.2. Soutien des champions	76.....	3.5. Examiner les progrès accomplis
32.....	1.3. Mandat officiel lié aux politiques nationales de développement durable	79.....	3.6. Gouvernance réflexive
33.....	1.4. Positionnement central	82.....	3.7. Coopération régionale
36.....	1.5. Exploitation des réseaux	86.....	Conclusion
39.....	1.6. Dialogues avec les parties prenantes	102.....	Liste des références
45.....	1.7. Engagement infranational	110.....	Annexe
46.....	1.8. Partenaires internationaux		
50.....	Chapitre 2 : Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements		
51.....	2.1. Recherche d'un consensus		
57.....	2.2. Mécanismes de retour d'information		
59.....	2.3. Gouvernance inclusive		
62.....	2.4. Créer un espace d'action		



*Il s'agit d'un PDF interactif.
Cliquez sur la page à laquelle
vous souhaitez accéder.*

*Veuillez tenir compte
de l'environnement
& n'imprimez que les pages
dont vous avez besoin.*

Résumé exécutif



Ce rapport présente des voies pour la création et le maintien de conseils, de commissions ou d'organes multipartites similaires au niveau national en matière de développement durable (ci-après dénommés "conseils consultatifs multipartites" ou "organes consultatifs multipartites") dotés d'un statut officiel et consultatif auprès des décideurs nationaux en matière de développement durable. Les dispositions formelles pour un engagement multipartite efficace sont un élément clé pour garantir des approches de l'ensemble de la société dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable et pour que la responsabilité reste dans les limites de la planète dans les décennies à venir.

Les organes multipartites ont joué un rôle important dans la promotion du développement durable avant l'introduction de l'Agenda 2030. Toutefois, les pays sont de plus en plus nombreux à mettre en place des organes consultatifs multipartites institutionnalisés spécifiquement pour un engagement inclusif à long terme sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, pour soutenir la consultation sur le développement des priorités nationales, la rédaction des plans stratégiques nationaux et pour rendre compte des progrès aux Nations unies et au-delà.

Les organes consultatifs multipartites et les institutions similaires conseillent de manière constructive leurs gouvernements sur une approche intégrée de l'élaboration des politiques de développement durable et créent un espace de dialogue innovant. Ils comprennent des membres du secteur privé, de l'université et de la société civile afin de permettre un dialogue avec l'ensemble de la société sur les questions controversées qui se posent dans le processus de transformation du développement durable.

Les gouvernements examinés dans ce rapport adoptent des mécanismes d'engagement multipartite inclusifs et à long terme, institutionnalisés, et ont établi des dispositions pour des consultations périodiques et un engagement itératif. Bien que les approches de l'engagement multipartite varient, tous les organes étudiés s'inspirent à des degrés divers des éléments de transformation de l'Agenda 2030, tels que la participation et le fait de ne laisser personne de côté, ainsi que des principes visant à garantir que l'engagement est opportun, ouvert et inclusif, transparent, informé et itératif. Les huit pays étudiés dans le cadre de cette étude comprennent des organes consultatifs multipartites qui ont été

initiés et établis bien avant l'Agenda 2030 (comme la Belgique, la Namibie et le Portugal) et des organes consultatifs multipartites qui ont été établis ou sont en cours d'établissement suite à l'Agenda 2030 et à son mécanisme international de rapport et d'examen (comme la Géorgie, le Kosovo, le Mexique, la Roumanie et le Sénégal).

Tandis que les organes consultatifs multipartites les plus établis fourniront des pistes sur la façon de maintenir la légitimité et de rester un conseiller crédible pour le gouvernement national au fil du temps, les organes consultatifs multipartites plus récemment établis fournissent un aperçu des réussites en ce qui concerne l'établissement de processus efficaces et le maintien de la légitimité au fil du temps. Ensemble, les études de cas fournissent de solides arguments en faveur de l'établissement de mécanismes multipartites au niveau national pour les pays qui ne disposent pas d'une institutionnalisation formelle.

Pour les gouvernements intéressés par une architecture institutionnelle à long terme qui intègre les résultats des négociations multipartites dans leur prestation, ce rapport identifie les voies pour établir et maintenir un organe consultatif auprès des gouvernements nationaux.

Voies pour établir des conseils consultatifs multipartites:

- Exploiter les mécanismes et les processus de coordination interministérielle existants ou les comités ad hoc multipartites au niveau national.
- Collaborer avec des groupes de parties prenantes institutionnalisés et s'appuyer sur des réseaux et un degré élevé d'institutionnalisation des différents groupes de parties prenantes.

Résumé exécutif

- Recevoir une fonction officielle pour fournir une contribution et des conseils sur les processus politiques nationaux.
- Positionner l'organe consultatif multipartite à proximité du centre du gouvernement et de son administration afin d'accroître son engagement dans les stratégies nationales de développement durable et sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans la fourniture de conseils holistiques et cohérents à tous les ministères.
- Obtenir la reconnaissance de l'exécutif et/ou du parlement.
- Établir un partenariat avec des donateurs et des organisations internationales pour mettre en place un organe consultatif national multipartite (en soutenant le développement de structures de gouvernance, en finançant un secrétariat ainsi qu'en établissant les modalités des groupes de travail).

Voies pour maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements et les autres parties prenantes:

- Établir un consensus sur les sujets controversés et intégrer les perspectives des milieux universitaires, de la société et du secteur privé. C'est le mandat officiel et une valeur ajoutée unique pour maintenir la pertinence à long terme.
- S'engager de manière constructive avec les différents représentants des parties prenantes sur des sujets controversés ou dans des domaines de transformation et apporter une valeur ajoutée par le biais de conseils politiques de type Realpolitik qui servent de médiateur entre les positions contradictoires de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire.

- Établir un partenariat constructif et de confiance avec le gouvernement pour renforcer la légitimité en respectant le principe de ne laisser personne de côté, tant au niveau institutionnel que dans le travail effectué par l'organe consultatif multipartite.
- Engagement infranational des organes consultatifs multipartites pour favoriser le dialogue avec la société et la promotion du développement durable: promouvoir l'engagement avec la société, l'engagement infranational et le pilotage d'initiatives pour favoriser le dialogue et la mise en œuvre au niveau local.
- Améliorer les capacités de l'État par la promotion de réseaux locaux et régionaux qui renforcent l'engagement du public et, de ce fait, accélèrent la mise en œuvre et favorisent la cohérence verticale des politiques pour la mise en œuvre du développement durable.
- Doter le secrétariat (indépendant) de ressources financières et de capacités suffisantes pour faire fonctionner l'organe/la plateforme et renforcer les éléments de gouvernance, notamment la limitation du nombre de membres, des processus de sélection transparents et/ou crédibles pour l'adhésion, et les modalités d'échange entre les groupes de travail au sein de l'organe consultatif multipartite.
- Promouvoir la coopération et les réseaux régionaux afin d'accélérer le partage et la mise en œuvre des connaissances et de relever les défis transfrontaliers par un apprentissage adapté au contexte, une adaptation et une gouvernance réflexive.

Abréviations

BCCIC	British Columbia Council for International Cooperation
BMU.....	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire
BMZ.....	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
CASE.....	Cadre harmonisé pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques
CESNU	Conseil économique et social des Nations unies
CiDA	Civil Development Agency
CNADS	Conselho Nacional do Ambiente e do Desenvolvimento Sustentável
CONACYT	Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología
CONAGO.....	Conferencia Nacional de Gobernadores
CONCERE	Concertation État-Régions pour l'Énergie
CONGAD	Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement
COVID-19	Maladie à coronavirus de 2019
CTEODS.....	Comité Técnico Especializado de los Objetivos de Desarrollo Sostenible
EEAC.....	European Environment and Sustainable Development Advisory Councils
ENOVER	Energieoverleg
EPU.....	Examen périodique universel
ESDN	European Sustainable Development Network
FPHN	Forum politique de haut niveau pour le développement durable
GCNG.....	Global Compact Network Georgia
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (Société allemande pour la coopération internationale)
IDFI	Institute for Development of Freedom of Information
INEGI	INEGI Instituto Nacional de Estadística y Geografía
LNOB	Leave no one behind
NSDC	National Sustainable Development Council

Abréviations

OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Nations unies
OSC	Organisations de la société civile
OSIs	Mécanismes de mise en œuvre et de suivi (de l'espagnol)
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
RNE	Conseil allemand pour le développement durable
RNV	Revue Nationale Volontaire
SDSN	Sustainable Development Solutions Network
SRU	Conseil allemand des conseillers en environnement
TDR	Termes de référence
UE	Union Européenne
UNAM	Université nationale autonome du Mexique
UNESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
UNKT	United Nations Kosovo Team

Introduction

Afin de promouvoir une «action accélérée» pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD)¹ au cours de la dernière Décennie d'Action et de Livraison,² cette étude identifie les facteurs de succès et les mécanismes de gouvernance sur la voie de l'établissement et du maintien des organes consultatifs multipartites. Le succès est défini par rapport à la manière dont ces organes sont établis en tant qu'organes multipartites officiels, fonctionnels et significatifs, et dont ils maintiennent leur pertinence et leur légitimité à long terme.

Dans Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Assemblée générale a mis l'accent sur le «partenariat mondial» et la «solidarité mondiale³» en réunissant les gouvernements, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs pour transformer notre monde. Elle a également souligné le rôle essentiel des parlements nationaux, des gouvernements et des institutions publiques, qui doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités régionales et locales, les institutions sous-régionales, les institutions internationales, les universités, les organisations philanthropiques, les groupes de bénévoles et d'autres acteurs pour mettre en œuvre les objectifs.⁴ Une approche axée sur l'ensemble de la société nécessite un environnement favorable qui encourage les contributions d'un large éventail de parties prenantes en vue d'un impact collectif. Cela nécessite des partenariats efficaces et significatifs à travers les échelles, les secteurs et les silos, ainsi que la coordination, la mobilisation et le partage des «connaissances, de l'expertise, des technologies et des ressources financières», comme le souligne l'objectif 17.6 des ODD.⁵ Cela a été renforcé par la résolution de l'ONU Vers des partenariats

1 Jensen, Lois, ed. Report of the Secretary-General on SDG Progress 2019 Special Edition. United Nations, 2019. [PDF](#)

2 Sustainable Development Goals (United Nations). "Decade of Action". Accessed 1 May 2020. [URL](#)

3 United Nations. Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development A/RES/70/1. 'Means of Implementation': 39. [PDF](#)

4 Ibid, 'Means of Implementation': 45.

5 Ibid, 'Goal 17. Strengthen the means of implementation and revitalize the Global Partnership for Sustainable Development': 28.

6 United Nations General Assembly. "Resolution adopted by the General Assembly on 20 December 2018: 73/254. Towards global partnerships: a principle-based approach to enhanced cooperation between the United Nations and all relevant partners". District General. 16 January 2019. [PDF](#)

7 Jensen, Lois, ed. Report of the Secretary-General on SDG Progress 2019 Special Edition. United Nations, 2019. [PDF](#)

8 Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA 2020, p. 9. [PDF](#)

mondiaux : démarche fondée sur des principes pour le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, le 20 décembre 2018,⁶ qui a mis en évidence des relations consensuelles et volontaires ; la participation de parties prenantes des secteurs public et non public ; un accord de collaboration sur un objectif commun ou une tâche spécifique ; et un partage mutuellement convenu des risques, des responsabilités, des ressources et des avantages.

En septembre 2019, les partenariats multipartites aux niveaux mondial, national et local ont été mis en avant par le Secrétaire général des Nations unies dans un appel à une «action accélérée» pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).⁷ L'engagement multipartite était également le thème du récent Guide des partenariats pour les ODD de l'ONU DAES, qui indiquait que plutôt que de partir de l'hypothèse de la «rareté», il est important de reconnaître que «l'ensemble des idées, des personnes, des technologies, des institutions et des ressources nécessaires pour atteindre les ODD sont déjà disponibles et la tâche consiste à savoir comment les engager et les combiner de manière nouvelle et transformationnelle».⁸

Les organes multipartites ont joué un rôle important dans la promotion du développement durable avant l'introduction de l'Agenda 2030 de l'ONU, et c'est pourquoi l'étude examine la création de conseils nationaux de développement durable avant 2015, leur transformation pour l'Agenda 2030, ainsi que les organes consultatifs multipartites créés plus récemment dans le but explicite de promouvoir les ODD. Avant 2015, l'accent a été mis dans la littérature sur l'importance des mandats et des fonctions axés sur les résultats, non partisans et spécifiques au contexte;

La transformation nécessite l'ensemble de la société



la reconnaissance institutionnelle, le positionnement et les voies d'influence ; l'autorité politique et le profil public du leadership ; et la promotion du dialogue, de la consultation et de la résolution des problèmes fondée sur des données probantes.⁹ Dans le contexte de l'Agenda 2030, les chercheurs mettent davantage l'accent sur l'universalité, l'interconnexion et la responsabilité lorsqu'ils examinent l'efficacité des organes consultatifs multipartites ainsi que sur l'incorporation des éléments transformateurs de l'Agenda 2030 tels que la participation, l'inclusion et le fait de ne laisser personne de côté (LNOB).

En général, l'accent est mis sur les approches de l'ensemble du gouvernement et de la société en tant que facteur de succès pour les organes multipartites, en particulier en ce qui concerne la cohérence des politiques, la coordination horizontale et verticale, et la participation significative (et, inter alia, l'autonomisation) de divers acteurs dans les organes

⁹ Voir par exemple,

↘ Maurer, Crescencia. Rio 8: An Assessment of National Councils for Sustainable Development. Washington, D.C.: World Resources Institute, 1999: 10.

↘ Osborn, Derek, Cornforth Jack, Ullah, Farooq. "National Councils for Sustainable Development: Lessons from the Past and Present". Sharing Tools in Planning for Sustainable Development, April 2014, 1–11.

↘ De Vries, Michiel. The Role of National Sustainable Development Councils in Europe in Implementing the UN's Sustainable Development Goals Overview and Conclusions. Den Haag, Berlin, London: EEAC & RNE, 2015.

↘ Niestroy, Ingeborg. "Sustaining sustainability: a benchmark study on national strategies towards sustainable development and the impact of councils in nine EU member states." EEAC, January 2005.

¹⁰ British Columbia Council for International Cooperation and Canadian Council for International Cooperation. "Effective multi-stakeholder engagement to realize the 2030 Agenda in Canada".

↘ URL

Niestroy, Ingeborg, Hege, Elisabeth, Dirth, Elizabeth, Zondervan Ruben. "Europe's Approach to Implementing the Sustainable Development Goals: Good Practices and the Way Forward". Policy Department for External Relations, 1 February 2019, 1–169.

¹¹ Pour la taille de l'échantillon, voir ↘ le tableau 1 de l'annexe.

¹² Pour le mandat officiel, voir ↘ le tableau 2 de l'annexe.

L'importance de l'inclusion des parties prenantes, la recherche d'un consensus et de faire du développement durable une question publique

consultatifs multipartites.¹⁰ Cependant, ce que cette littérature ne nous dit pas, c'est comment les organes consultatifs multipartites apportent une valeur ajoutée à travers des processus institutionnalisés de construction de consensus ainsi que des échanges formalisés et des boucles de rétroaction qui aboutissent à des conseils politiques de type Realpolitik arbitrant les positions controversées des différentes parties prenantes à travers les échelles, les secteurs et les silos, et pourquoi cela est fondamental pour leur succès dans le maintien de leur pertinence à long terme.

Pour comprendre comment les organes consultatifs multipartites ont été établis avec succès et ce qui fait leur succès dans le temps, ce rapport s'appuie sur une analyse politique, une étude documentaire et 29 entretiens semi-structurés avec diverses parties prenantes de huit études de cas.¹¹ Ces études de cas ont été délibérément sélectionnées sur la base de l'avis d'experts, de la variance régionale et de la présence d'un système politique démocratique selon l'indice Polity IV. À l'exception d'un organe consultatif émergent (Sénégal), tous ces organes consultatifs multipartites ont un mandat officiel¹² de conseil sur la mise en œuvre des ODD ainsi qu'un caractère multipartite.

Au moins deux à trois entretiens semi-structurés ont été menés pour chaque étude de cas afin de renforcer la profondeur des résultats. Les répondants ont été délibérément choisis parmi les membres, les présidents et les secrétariats des organes consultatifs multipartites. L'échantillon comprend des fonctionnaires, des acteurs de la société civile, des universitaires et des représentants du secteur privé. Les entretiens ont été menés en anglais et en français sur Zoom ou MS Teams (en utilisant un mot de passe sécurisé)

et ont duré entre 60 et 90 minutes. Tous les entretiens ont fait l'objet d'un consentement éclairé, y compris l'autorisation d'être enregistré.¹³ Les données transcrites ont été analysées par l'équipe de recherche à l'aide d'un cadre analytique convenu au préalable. Elles ont été triangulées par rapport à d'autres sources de données (telles que les documents politiques et la littérature secondaire) et complétées par des réponses écrites aux questions posées par les répondants. L'exactitude et la validité ont été renforcées par un examen approfondi du projet de rapport par tous les répondants. Afin de garantir la confidentialité, les conclusions et les recommandations ont été présentées d'une manière qui ne permet pas de remonter aux participants individuels. Ce rapport ne fournit pas une comparaison détaillée des organes consultatifs multipartites de l'échantillon en raison de la nature qualitative de la conception de la recherche, de la diversité géographique des organes et de la taille relativement petite de l'échantillon. Bien que le rapport mette en évidence les points communs et les facteurs de réussite transversaux, il présente également des exemples spécifiques tirés des huit études de cas afin de démontrer les différents chemins qui peuvent être empruntés pour établir et maintenir un organe consultatif multipartite dans des contextes politiques et institutionnels très différents.

Considérant que certains des organes consultatifs multipartites ont été initiés et établis bien avant l'Agenda 2030 (comme la Belgique, la Namibie et le Portugal) tandis que d'autres ont été établis récemment ou sont en cours d'établissement (comme la Géorgie, le Kosovo, le Mexique, la Roumanie et le Sénégal), le rapport examinera les facteurs de succès en relation avec la mise en place d'organes consultatifs

¹³ Les participants à la recherche ont reçu une lettre d'invitation qui expliquait au préalable le contenu et la portée de l'entretien. Les entretiens n'ont pas eu lieu sans leur consentement. Les répondants ont également eu la possibilité de planifier les entretiens à leur convenance. Ils ont également été informés qu'ils avaient le droit de se retirer à tout moment sans répercussion et qu'ils pouvaient même décider de se retirer - et de faire détruire leur transcription - après la réalisation de l'entretien. Au lieu d'utiliser des questionnaires structurés, des questions ouvertes ont été utilisées dans un questionnaire semi-structuré afin que les répondants puissent diriger les entretiens, ce qui renforce l'appropriation.

Organes consolidés :

- Belgique
- Namibie
- Portugal

Récemment établi ou émergents :

- Géorgie
- Kosovo
- Mexique
- Roumanie
- Sénégal

multipartites (↘ chapitre 1), le maintien de relations de partenariat à long terme entre les gouvernements et les organes consultatifs multipartites (↘ chapitre 2), puis les facteurs de succès transversaux pertinents pour installer et maintenir la légitimité des organes consultatifs multipartites à long terme (↘ chapitre 3). Les explications du succès varient selon les facteurs de gouvernance interne de l'organe, tels que les modalités de gouvernance inclusive et participative, les processus efficaces de construction de consensus et un secrétariat doté de nombreuses ressources, ainsi que les facteurs externes, tels que le mandat du gouvernement, les mécanismes de coordination interinstitutionnelle, l'institutionnalisation des groupes de parties prenantes, le soutien des partenaires internationaux et la coopération régionale. Par conséquent, la recherche a abordé les deux dimensions - gouvernance interne et dimensions opérationnelles - ainsi que les dimensions externes, c'est-à-dire les relations des conseils avec l'environnement politique des décideurs et d'autres facteurs externes aux niveaux national, régional et international qui ont pu avoir un impact sur le succès au fil des ans.

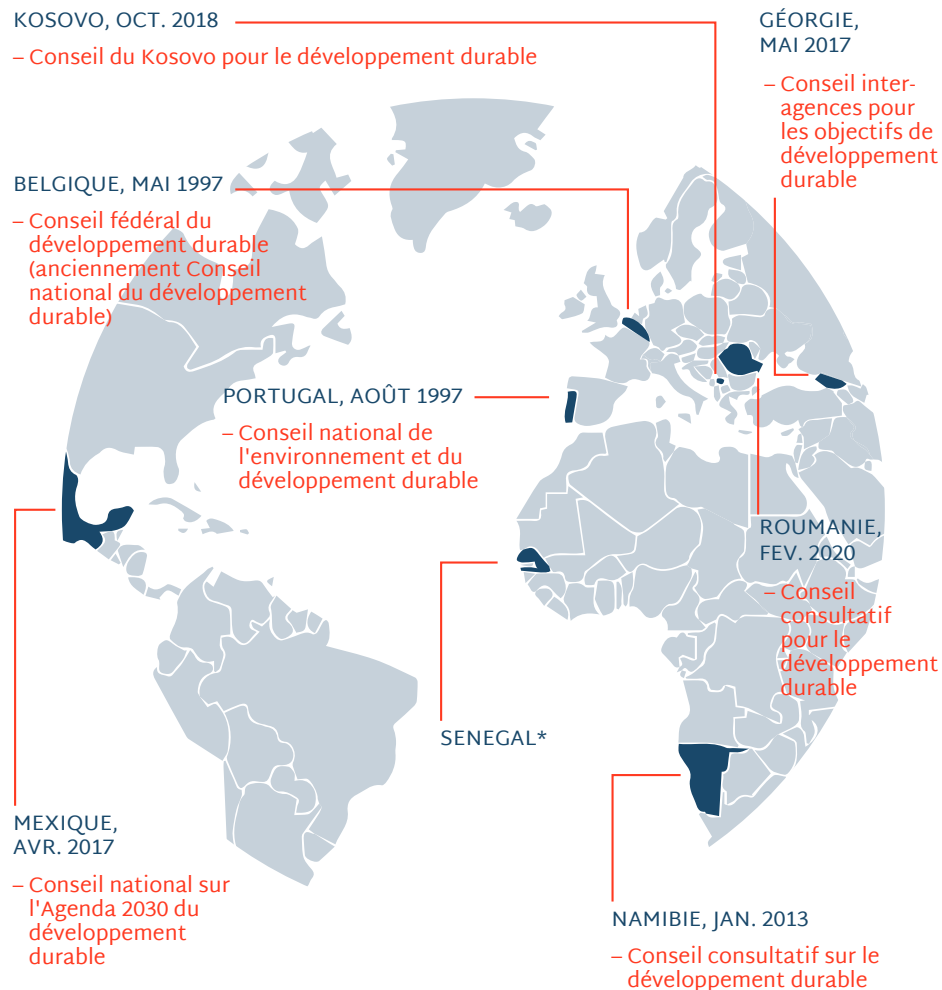
Chapitre 1 : Mise en place des organes consultatifs multipartites

14 Pour les examens nationaux volontaires, voir le tableau 4 de l'annexe

○ Pour un aperçu détaillé des organes consultatifs multipartites récemment établis et émergents (Géorgie, Kosovo, Mexique, Roumanie et Sénégal) aller à la page 110

Ce chapitre soulignera l'importance de s'appuyer sur un haut degré d'institutionnalisation des groupes de parties prenantes et d'exploiter les mécanismes et les processus de coordination interministériels existants, ou les comités ad hoc multipartites au niveau national, lors de la conception du parcours d'un organe consultatif multipartite. Elle révélera également comment les champions politiques de ces pays ont été en mesure de concevoir des voies vers l'adhésion institutionnelle et d'assurer l'appropriation du plus haut niveau exécutif par le biais de la consultation, de la sensibilisation, de campagnes de plaidoyer ciblées et de la recherche d'un consensus sur la valeur ajoutée, le mandat et le positionnement d'un tel organe. En termes de mandat, une mise en place réussie nécessite de donner aux organes consultatifs multipartites un mandat officiel pour fournir une contribution et des conseils sur les processus de politique nationale, tels que les stratégies nationales de développement durable, les revues nationales volontaires (RNV)¹⁴ et la nationalisation des indicateurs. Le positionnement de l'organe consultatif multipartite à proximité du centre du gouvernement et de son administration augmente sa capacité à jouer un rôle de premier plan en fournissant des conseils globaux en relation avec ces processus politiques nationaux et assure la cohérence des politiques, tandis que l'engagement avec les autorités infranationales permet aux organes consultatifs multipartites de contribuer à la cohérence verticale des politiques. En termes de facteurs de réussite externes, l'apprentissage auprès d'autres organes consultatifs multipartites ayant des conditions contextuelles similaires ainsi que les partenariats avec des parties prenantes et des partenaires internationaux peuvent soutenir le développement de la gouvernance, des groupes de travail et des opérations.

Études de cas : huit organes consultatifs nationaux multipartites



* Le conseil des ODD au Sénégal est encore émergent ou en pause temporaire.

15 "Entretien n° 28 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 octobre 2020.

16 "Interview n° 6 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 23 septembre 2020.

17 "Entretien n° 10 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

*Apprendre des
bonnes pratiques*

1.1. S'appuyer sur les institutions existantes

Les mécanismes de collaboration multipartite existants, qui ont fait leurs preuves, ont servi d'exemples et de modèles utiles lors de la conception des modalités de travail des nouveaux organes consultatifs multipartites.

Des organes consultatifs multipartites ont également été créés dans le cadre de mécanismes existants avant d'être reconstitués en tant qu'organes autonomes axés sur les ODD. Ainsi, les comités de coordination ad hoc pour le développement durable ou les mécanismes de coordination interinstitutionnelle entre les ministères offrent des conditions de départ favorables.

Les mécanismes multipartites qui favorisent les droits de l'homme et le développement durable ont été utilisés efficacement pour la création d'organes consultatifs sur les ODD. Par exemple, en Roumanie, un conseil national multipartite pour le débat public a été créé en novembre 2008 pour réviser la stratégie nationale de développement durable de 1999. Les champions politiques ont pu se référer à cette histoire d'engagement multipartite pour faire pression en faveur de la création d'un nouveau conseil.¹⁵ Au Kosovo, il a également été fait référence à un comité multipartite «exemplaire» sur les affaires juridiques et les droits de l'homme, qui «a montré comment rendre les plateformes multipartites réalisables, viables, applicables et le travail du parlement».¹⁶ Au Mexique, le conseil s'est appuyé sur le caractère multipartite du Partenariat pour un gouvernement ouvert, que le Mexique a cofondé en 2011. Il a été décrit par les acteurs non étatiques comme «un espace où la société civile a pu s'engager dans le dialogue et la cocréation avec le gouvernement».¹⁷

Chapitre 1 : Mise en place des organes consultatifs multipartites

Certains organes consultatifs multipartites ont été créés dans le cadre d'organes interministériels ou parlementaires existants. Pour exploiter la mémoire institutionnelle et l'expérience des personnes clés, le Conseil pour le développement durable au Kosovo a été spécifiquement créé en tant que groupe parlementaire sous l'égide de la Commission de la santé, du travail et de la protection sociale, qui a dirigé les processus liés aux objectifs de développement du millénaire depuis un laboratoire parlementaire : «Les personnes qui participent actuellement au conseil sont des personnes qui ont déjà travaillé sur les objectifs de développement du millénaire ou qui ont compris pourquoi il est important de travailler dans ce domaine».¹⁸

Le Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable en Géorgie a également été reconstitué à partir d'un conseil interdépartemental, à savoir le Conseil sur la réforme de l'administration publique et les objectifs de développement durable, qui avait pour mandat officiel de soutenir le processus de mise en œuvre des ODD.¹⁹ Par souci d'efficacité d'un point de vue juridique, il a été créé sous l'égide de ce conseil et a initialement utilisé ses règles de fonctionnement détaillées, bien que les réunions se soient tenues de manière indépendante.²⁰ En janvier 2020, le conseil a été séparé du Conseil de réforme de l'administration publique et a été établi en tant qu'organe autonome, et des modifications pertinentes ont été apportées au décret du Premier ministre de Géorgie sur l'établissement du Conseil de réforme de l'administration publique (du 2 mai 2017). En conséquence, le titre et le mandat du conseil ont changé, lui permettant de se concentrer de manière plus holistique sur les 17 ODD de l'Agenda 2030.²¹

18 "Interview n° 6 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 23 septembre 2020.

19 Administration of the Government of Georgia. "On the Approval and Establishment of the Inter-Agency Council for Sustainable Development Goals, § Law of Georgia on the Structure, Authority and Rules of Procedure of the Government of Georgia, Article 8 (2) (i) and Article 29". 2020. Shared by personal correspondence.

20 Pendant la période de mai 2017 à janvier 2020, le mandat de soutien à la mise en œuvre des ODD en Géorgie a été exécuté par le Conseil de réforme de l'administration publique.

21 Institute for Development of Freedom of Information. "Amendments to the Rules of Operation of the SDGs Council in Georgia". 21 February 2020. [URL](#)

22 State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 February 2019. [PDF](#)

23 Institute for Development of Freedom of Information. "Amendments to the Rules of Operation of the SDGs Council in Georgia". 21 February 2020. [URL](#)

Afin de transformer ces mécanismes pour qu'ils soient adaptés à l'Agenda 2030, du temps et des ressources ont été alloués à la réorganisation des aspects opérationnels du conseil et de sa composition. En se fondant en partie sur les recommandations de l'Office national d'audit sur la préparation aux ODD en Géorgie,²² des décisions ont été prises pour actualiser le statut du conseil,²³ réviser le mandat des groupes de travail thématiques et améliorer le processus de travail du conseil afin de renforcer son caractère multipartite et son approche intégrée du développement durable. Une attention particulière a été accordée au caractère universel de l'Agenda 2030, à l'interaction des trois dimensions de la durabilité ainsi qu'aux exigences et aux normes pour des partenariats multipartites plus inclusifs, diversifiés et transparents.

1.2. Soutien des champions

Support de l'exécutif et l'appropriation sont crucial

Considérant que le centre du gouvernement et les parlements ont un rôle à jouer dans la promotion d'un conseil fort et significatif, **obtenir le soutien des députés au parlement et d'autres parties prenantes clés du gouvernement à un stade précoce de la rédaction et de l'adoption des lois et des politiques est très important lors de l'établissement des organes consultatifs multipartites et de leur maintien dans le temps.** Cela nécessite des activités spécifiques à la consultation multipartite, au plaidoyer et à la sensibilisation aux niveaux national et infranational. Pour l'initiation et l'amélioration de l'appropriation et de la continuité, l'adhésion institutionnelle du plus haut niveau exécutif à l'organe multipartite ainsi que les processus consultatifs et/ou de caucus établis avec le

Chapitre 1 : Mise en place des organes consultatifs multipartites

parlement sont des facteurs contribuant à la réussite de l'établissement d'un organe consultatif multipartite.

Afin de garantir l'appropriation nationale du conseil, les champions politiques ont consulté un large éventail de parties prenantes à différents niveaux du gouvernement. Au Kosovo, «la première étape, et la plus réussie, qui a permis aux processus d'aller aussi loin, a été le processus de consultation avec tous les acteurs clés et les députés du Parlement. Lorsqu'ils ont commencé à se sentir partie prenante des processus eux-mêmes, il nous a été plus facile de nous assurer qu'ils étaient également engagés dans les nouveaux processus liés à la création du conseil». ²⁴ Il est également nécessaire de consulter les autorités infranationales lors de la mise en place d'organes consultatifs nationaux multipartites afin d'assurer la cohérence verticale des politiques et de soutenir la création ou le renforcement de structures

²⁴ "Interview n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

²⁵ "Interview n° 26 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

²⁶ "Interview n° 25 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

²⁷ "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 20 octobre 2020.

²⁸ "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 20 octobre 2020.

similaires aux niveaux infranationaux, comme cela a été entrepris au Mexique. ²⁵

En outre, exposer les membres du parlement et les fonctionnaires du gouvernement aux ODD par le biais de la sensibilisation est essentiel pour garantir l'engagement de l'ensemble du gouvernement envers les ODD et, par conséquent, la légitimation officielle des organes consultatifs multipartites. En Géorgie, les parlementaires et les fonctionnaires étaient initialement hésitants et considéraient les ODD comme «venant d'un point de vue étranger». ²⁶ Cependant, un participant a noté un changement rapide de la sensibilisation et de l'état d'esprit parmi les membres du parlement, ce qui suggère que la sensibilisation a été efficace pour aider les parties prenantes à relier leur travail à l'Agenda 2030. Au Mexique, la sensibilisation des responsables gouvernementaux a été essentielle pour la création du conseil, dans le cadre de campagnes soulignant l'indivisibilité de l'Agenda 2030 comme moyen de soutenir la planification intégrée et la cohérence des politiques. ²⁷ Grâce à ces efforts, 90 % des membres du cabinet de 19 ministères reconnaissent désormais l'existence de l'Agenda 2030 en le mentionnant explicitement et un peu moins de 70 % ont veillé à ce que les projets et programmes publics de leur ministère soient directement alignés sur l'Agenda 2030 ou disposent d'un programme spécifique pour atteindre des objectifs précis de l'Agenda 2030. ²⁸

En plus des activités générales de sensibilisation, les champions politiques se sont engagés dans des campagnes de plaidoyer très ciblées. De 2015 à 2017, le PNUD a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet des présidents du parlement au Kosovo pour sensibiliser aux ODD et faire pression pour l'approbation de la résolution au parlement, qui a été adoptée en

*Sensibiliser
aux ODD dans
les gouvernements
et parlements*



janvier 2018. Les parties prenantes ont fait valoir que les législateurs et les responsables gouvernementaux étaient plus réceptifs à l'idée d'un conseil lorsqu'il était présenté comme faisant partie d'un engagement universel adopté par les gouvernements des pays en développement et des pays développés, plutôt que comme un signe de « sous-développement » ou d'échec.²⁹ Des efforts ont été déployés pour aligner l'Agenda 2030 sur les intérêts de certains membres du parlement, en mettant l'accent sur le fait que les ODD ne sont « pas un fardeau supplémentaire » et qu'il est possible de « trouver sa niche et de poursuivre sa passion » dans le cadre de l'Agenda 2030. Ainsi, ils ont pu « trouver des champions avec lesquels travailler et choisir des sujets qui les passionnent, et ils ont l'autorité et les connaissances nécessaires pour travailler dans ces domaines et mobiliser les autres autour de ces sujets ».³⁰ Il est donc important d'investir du temps et des ressources dans la sensibilisation à la valeur ajoutée d'un organe consultatif multipartites afin de créer un écosystème favorable qui soutiendra les changements législatifs et institutionnels (et les ressources) qui seront nécessaires pour assurer son succès et son maintien à long terme.

1.3. Mandat officiel lié aux politiques nationales de développement durable

Les organes consultatifs multipartites ont pour mandat général de fournir des conseils au gouvernement sur la base de processus de négociation et de recherche de consensus qui permettent d'équilibrer les divers

29 "Entretien n° 2 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 17 septembre 2020.

30 "Entretien n° 5 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

31 Pour la stratégie nationale relative aux ODD, voir le tableau 3 de l'annexe.

32 Pour les conseils consultatifs multipartites récemment créés, voir le tableau 6 de l'annexe.

*La forme
suit la fonction :
l'importance d'un
mandat concret*

intérêts des différentes parties prenantes en faveur d'un objectif commun. **Cependant, il a été constaté que les organes consultatifs ont plus de succès si leur mandat officiel de fournir des conseils au gouvernement sur des questions générales liées au développement durable est élargi pour fournir des conseils concrets sur un processus ou un document politique spécifique, car cela donne aux organes consultatifs un rôle plus actif dans les processus établis et renforce leur légitimité au niveau national.** Les organes consultatifs multipartites ont un mandat officiel pour contribuer aux processus ou documents politiques suivants : les stratégies nationales des Objectifs de Développement Durable³¹ (Géorgie, Kosovo, Mexique, Roumanie), les RNV (Géorgie, Mexique, Roumanie) et le développement d'indicateurs nationaux (Géorgie, Kosovo, Mexique et Roumanie). Le tableau 6 de l'annexe met en évidence les réalisations de ces organes consultatifs multipartites dans l'accomplissement de leurs mandats officiels.³²

1.4. Positionnement central

Le positionnement institutionnel central pour favoriser la cohérence est essentiel pour les voies d'influence et les processus de retour d'information fiables. **Un positionnement proche du centre du gouvernement et de son administration augmente l'engagement dans les stratégies nationales de développement durable et renforce sa capacité à jouer un rôle de premier plan en fournissant des conseils holistiques et cohérents à tous les ministères.** Il existe plusieurs façons de positionner les organes consultatifs multipartites près du centre du gouvernement ; cependant, les avantages et

les inconvénients de ce positionnement dépendront d'une évaluation spécifique au contexte du paysage institutionnel et politique national. En général, il est important de positionner l'organe consultatif multipartite près de l'institution nationale responsable de la planification et de la mise en œuvre globale des ODD, afin qu'il soit étroitement aligné avec l'institution qui a un mandat de coordination, tout en considérant également l'effet de son positionnement sur sa capacité à fournir des conseils indépendants sur des questions critiques dans différents systèmes politiques.

Dans certains pays, les organes consultatifs multipartites sont positionnés à proximité ou hébergés au sein du bureau du président ou du Premier ministre, qui joue un rôle important pour garantir la mise en œuvre et l'application des lois et des politiques, promouvoir l'intégration des ODD dans les lois et les politiques nationales et encourager ainsi la cohérence des politiques. Par exemple, le Conseil national sur l'Agenda 2030 du développement durable au Mexique a été initialement créé au sein du bureau de la présidence afin d'assurer un engagement de l'ensemble du gouvernement envers l'Agenda 2030. Positionné au sein de la présidence, le conseil disposait d'un pouvoir de «convocation» et était en mesure de demander aux ministères de fournir des informations sur leurs activités et leurs progrès, et de contrôler ainsi les engagements des différents ministères en faveur de la mise en œuvre du plan de développement national.³³ Ce positionnement a également aidé le gouvernement à s'éloigner d'une approche cloisonnée de la planification au sein de ministères distincts pour se concentrer davantage sur la planification intégrée.³⁴ C'est également l'une des raisons pour lesquelles, depuis décembre 2020, le Secrétariat exécutif fait

33 "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 20 octobre 2020.

34 "Entretien n° 8 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 28 septembre 2020.

*L'équilibre délicat
de la proximité
au centre du
gouvernement et
conseil indépendant*

35 "Entretien n° 9 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

36 "Interview n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

partie du ministère de l'Économie afin de soutenir la planification et la budgétisation intégrées.

Les organes administratifs du gouvernement jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration des plans de développement nationaux. Par exemple, en Géorgie, le fait de placer le secrétariat du Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable au sein de l'administration lui donne une voie d'influence claire sur le contenu des plans de développement nationaux. Le secrétariat du conseil est hébergé par le département de la planification et de la coordination des politiques, au sein du bureau du Premier ministre. En tant qu'entité de planification globale, il compte parmi ses membres des vice-ministres de différents départements. Lors des réunions du conseil, ils sont en mesure de discuter des liens entre les objectifs et de garantir ainsi la cohérence horizontale des politiques. Positionné dans l'administration, le secrétariat du conseil peut également coordonner les points focaux des ODD logés dans chaque ministère.³⁵

Les organes consultatifs multipartites positionnés au sein du parlement peuvent s'attacher à garantir que les politiques et les budgets gouvernementaux liés aux ODD sont autorisés, à contrôler l'utilisation des fonds publics et à améliorer la transparence. Par exemple, le Conseil du Kosovo pour le développement durable a été créé en tant que groupe parlementaire au sein de l'Assemblée parce qu'il était considéré comme le «plus haut organe institutionnel» du pays et qu'il a le pouvoir de surveiller la mise en œuvre par le gouvernement des résolutions relatives aux ODD, de recommander des modifications législatives et de garantir l'alignement sur le budget national.³⁶

Chapitre 1 : Mise en place des organes consultatifs multipartites

Par conséquent, lors de l'examen du positionnement institutionnel d'un organe consultatif multipartite, il est important de tracer le contexte institutionnel en relation avec le mandat spécifique de la plateforme ainsi que d'identifier où elle aura accès aux ressources et aura le plus d'influence sur les stratégies et les politiques nationales, tout en promouvant les interconnexions ainsi que les objectifs indivisibles et universels de développement durable.

1.5. Exploitation des réseaux

Le mandat principal des organes consultatifs multipartites est de réunir des représentants de différents groupes de parties prenantes et de fournir des conseils sur des questions controversées pour le développement durable. Il s'agit là d'une valeur ajoutée unique pour les gouvernements à long terme, car elle permet de réunir des représentants de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire au sein d'un seul et même organe institutionnalisé. Les organes multipartites sont essentiels pour faire face à ces intérêts divergents et pour identifier les domaines où les synergies peuvent être encouragées et les compromis atténués. **Ainsi, s'appuyer sur un haut degré d'institutionnalisation des différents groupes de parties prenantes et s'appuyer sur leurs réseaux peut être considéré comme une condition favorable à l'établissement d'un organe consultatif multipartite.**

Les pays qui s'engagent avec des groupes et des réseaux de parties prenantes institutionnalisés, tels que les organisations de coordination des OSC, les confédérations syndicales, les réseaux du secteur privé et les réseaux universitaires, ont plus de succès

Important condition préalable : associations faitières

37 International Association of Economic and Social Councils and Similar Institutions (AICESIS). "Social Dialogue in Romania". January 2013. [PDF](#)

dans la mise en place d'organes consultatifs de la planification stratégique des marchés, car ils ont l'habitude de trouver un terrain d'entente à partir d'intérêts concurrents. Le conseil et le comité interdépartemental en Roumanie en sont des exemples. Les associations d'employeurs ont été légalisées en 1991 dans le but exprès de représenter les entreprises publiques dans le dialogue social avec plusieurs



confédérations syndicales représentatives au niveau national. À partir de 1997, un certain nombre d'institutions ou d'organes tripartites ont été créés pour permettre le dialogue entre les représentants du gouvernement, des employeurs et des travailleurs, comme le Conseil économique et social de Roumanie.³⁷

Le conseil nouvellement créé s'appuiera sur cette histoire en incluant des représentants des partenaires sociaux ainsi que de la communauté scientifique, universitaire et de recherche, de la société civile et du monde des affaires, dans la mesure où ils font preuve d'une expertise spécialisée en rapport avec les ODD. Il s'appuiera également sur l'histoire des pratiques réussies de négociation et de recherche de consensus associées au dialogue social sur des sujets controversés.³⁸ Il s'agit notamment de demander aux membres du conseil de consulter les institutions ou les réseaux qu'ils représentent, afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de présenter une position forte soutenue par leurs institutions (et partagée par d'autres dans leur secteur) lors de négociations difficiles sur des sujets sensibles.

En outre, l'institutionnalisation des groupes de parties prenantes a facilité la sélection des membres des organes consultatifs multipartites. Au Mexique, le secrétariat technique du Conseil national a collaboré avec le monde universitaire, les OSC, les associations d'entreprises, le conseil représentatif des employeurs, le conseil représentatif des travailleurs ainsi que les associations minières et agricoles pour identifier les membres du Conseil national et des groupes de travail.³⁹ Ces groupes de parties prenantes institutionnalisés sont spécifiés dans des politiques qui décrivent la composition du conseil et des comités, et par le biais de ces institutions et associations, des membres sont nommés pour siéger au conseil. Par l'intermédiaire du réseau SDSN, l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et le Tecnológico de Monterrey ont consulté les universités et présenté leurs contributions communes au Bureau pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le CONACYT et le SDSN

38 "Interview n° 24 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 26 octobre 2020.

39 "Entretien n° 8 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 28 septembre 2020.

40 "Interview n° 26 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

41 "Interview n° 26 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

42 Global Compact Network Georgia. "Private Sector Contribution to Georgia's 2020 Voluntary National Review on Sustainable Development Goals". United Nations High-Level Political Forum. July 2020. [PDF](#)

représentent également la communauté scientifique et universitaire au sein du Conseil national.⁴⁰

Une relation positive est en outre entretenue avec les réseaux du secteur privé au Mexique et en Géorgie. Au Mexique, le secteur privé maintient sa représentativité par sa participation aux comités de travail du Conseil national, conformément aux principes de responsabilité partagée et d'universalité de l'Agenda 2030. En particulier, il existe un lien direct avec le Pacte mondial des Nations Unies (Pacte Mondial Mexico) et ses dix principes.⁴¹ À titre d'exemple, une collaboration pour le Pacte mondial au niveau infranational a été mise en œuvre, renforçant l'alliance entre le secteur privé et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi (OSI ; acronyme de l'espagnol) des 32 États. Autre exemple, le Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable en Géorgie travaille en étroite collaboration avec les réseaux du secteur privé par le biais du Global Compact Network Georgia (CiDA/GCNG) afin de collaborer avec diverses entreprises et PME.⁴² Par conséquent, l'institutionnalisation des groupes de parties prenantes constitue une base utile pour la création d'organes consultatifs multipartites, pour décider de leur composition ou pour ancrer les débats dans des considérations pratiques et les intérêts particuliers des différents secteurs.

1.6. Dialogues avec les parties prenantes

L'Agenda 2030 requiert une approche de la société dans son ensemble afin de s'assurer que personne n'est laissé de côté. L'utilisation de l'apport du monde universitaire pour l'élaboration des politiques, des

connaissances et du soutien de la société civile pour renforcer les capacités, ainsi que l'utilisation de la contribution des pionniers du développement durable dans le secteur privé, sont des conditions nécessaires à la réussite d'un organe consultatif multipartite.

Selon les participants à la recherche, ces parties prenantes fournissent une expertise technique et de recherche précieuse, suivent les progrès des ODD dans les communautés locales, facilitent l'accès aux autorités infranationales en raison des relations établies sur le terrain, conçoivent et mettent en œuvre des campagnes d'engagement public pertinentes et ciblées, et apportent une myriade de contributions à la capacité et à l'efficacité des organes consultatifs multipartites. En outre, la présence de diverses parties prenantes au sein des organes consultatifs multipartites favorise la continuité temporelle en cas de changement de direction politique et de rotation des fonctionnaires et des députés au sein des conseils et des organes similaires.

Il est donc important d'adopter une approche appréciative de la contribution que les différentes parties prenantes peuvent apporter aux organes consultatifs multipartites. La société civile, le monde universitaire et le secteur privé peuvent compléter utilement les mandats et les actions des gouvernements de différentes manières. Par exemple, dans certains cas, des conseils et des organes similaires ont exploité l'expertise en matière de recherche et de politique d'acteurs non étatiques. Au Mexique, le Tecnológico de Monterrey a réalisé une étude sur l'alignement de 126 lois fédérales nationales sur les ODD⁴³ et travaille avec une commission spéciale du Sénat pour recenser les activités liées aux ODD entreprises par ses 46 commissions.⁴⁴ En Géorgie,

43 Gobierno De Mexico. "Estrategia Legislativa Para La Agenda 2030". 24 August 2020. [PDF](#)

44 "Interview n° 26 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

Demarrage avec les pionniers !

45 Kldiashvili, Giorgi. "Role of CSOs in Improving SDG Monitoring & Data Analysis: Case of Georgia". Institute for Development of Freedom of Information (IDFI). September 2018. [PDF](#)

46 Heidbrink, Kathrin, Fenster, Eva, Oepen, Manfred. Tracking Progress Together: Emerging Practices in National SDG Review. Bonn: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, 2018. Consulté octobre 2020. [PDF](#)

47 Government of Romania. "National Reform Programme 2020". April 2020. [PDF](#)

48 "Interview n° 25 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

L'importance de conseil des parties prenantes, fondée sur des preuves

le secrétariat du conseil a collaboré avec l'Institut pour le développement de la liberté d'information (IDFI), qui, en plus de fournir un soutien logistique et technique au secrétariat, a soutenu l'élaboration de politiques et la formation de fonctionnaires.⁴⁵

Certains conseils ont exploité l'expertise du secteur universitaire en ce qui concerne les technologies de l'information et la nationalisation ainsi que la localisation des indicateurs. Au Sénégal, le SDSN Sahel, hébergé par l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, a soutenu le gouvernement en renforçant les systèmes d'information territoriaux basés sur les ODD et a impliqué les autorités locales et régionales pour améliorer la couverture des données et assurer la cohérence entre la planification locale et nationale.⁴⁶

Les organes consultatifs multipartites ont également collaboré avec le secteur universitaire à des fins d'apprentissage et de développement des capacités. En Roumanie, le ministère du Développement durable collaborera avec les universités locales pour former 150 experts en matière d'ODD pour les pôles ODD de chaque ministère – un rôle qui a récemment été officialisé en tant que profession dans le code de classification des professions en Roumanie (septembre 2018).⁴⁷ En Géorgie, la Corporate Sustainability Academy sous l'égide de CiDA/GCNG dispensera des cours aux membres du personnel du conseil et aux partenaires de différents ministères de tutelle.⁴⁸

En outre, afin d'utiliser avec succès les contributions des différents secteurs, il est important d'offrir aux acteurs non étatiques des possibilités très concrètes de contribuer à des processus ou documents politiques spécifiques, tels que les stratégies nationales de développement et les RNV. Par exemple, le Conseil inter-agences de Géorgie a inclus dans le rapport sur

les RNV une annexe compilée par le CiDA/GCNG⁴⁹ qui portait spécifiquement sur la contribution du secteur privé (grandes entreprises et PME) à l'Agenda 2030.⁵⁰ Cette inclusion était un signal clair que le secrétariat et le conseil des ODD renforcent leurs relations avec le secteur privé, ce qui a « rendu le secteur privé plus motivé pour lier ses activités commerciales aux ODD concrets ».⁵¹

De même, au Mexique, on a constaté que le fait de donner aux acteurs non étatiques des rôles spécifiques dans la production de résultats tangibles, tels que le plan de travail du conseil, la nationalisation des indicateurs et le plan de redressement post-COVID, a rendu leur participation plus significative : « Parfois, nous avons eu une cocréation substantielle, par exemple, en ce moment, nous créons une plateforme nationale pour le suivi des ressources pour l'urgence de santé publique et la phase de récupération. Et cela a été fait en cocréation entre le gouvernement, l'Institut national de la transparence et les organisations de la société civile ».⁵² Ainsi, les partenariats multipartites réussis doivent être axés sur les résultats et l'action dans le contexte des organes consultatifs multipartites.

Cela ne va pas sans difficultés, et les conseils nouvellement créés apprennent encore comment promouvoir une participation significative et des partenariats efficaces avec diverses parties prenantes. Du point de vue de la gouvernance, des inquiétudes ont été soulevées quant à la façon dont les réunions du conseil et des groupes de travail sont organisées dans certains de ces organes consultatifs multipartites. Lorsque les ordres du jour sont trop stricts ou établis de manière descendante, il n'y a pas de possibilité de dialogue, ce qui donne aux membres l'impression

49 Government of Georgia. "Statistical Annex Voluntary National Review 2020 Georgia". United Nations High-Level Political Forum. Juillet 2020. [PDF](#)

50 Global Compact Network Georgia. "Private Sector Contribution to Georgia's 2020 Voluntary National Review on Sustainable Development Goals". United Nations High-Level Political Forum. Juillet 2020. [PDF](#)

51 "Interview n° 25 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

52 "Entretien n° 10 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

53 "Entretien n° 15 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 9 octobre 2020; "Interview n° 25 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020; "Interview n° 29 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 30 octobre 2020.

54 "Entretien n° 15 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 9 octobre 2020.

55 "Entretien n° 15 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 9 octobre 2020; "Interview n° 25 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 27 octobre 2020.

56 State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 février 2019. [PDF](#)

57 "Entretien n° 9 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

d'être des récepteurs à sens unique d'informations transmises par le gouvernement. Lorsque les réunions sont trop techniques ou procédurales, les OSC et les membres du secteur privé n'ont pas l'espace nécessaire pour apporter leur contribution, ni l'occasion de faire part de leurs préoccupations.⁵³ Lorsque les réunions ne sont pas organisées régulièrement, les parties prenantes perdent leur motivation et leur intérêt. Plusieurs problèmes ont été soulevés concernant le manque de communication entre les secrétariats des organes consultatifs multipartites et les membres non étatiques, l'ambiguïté des rôles et le manque de clarté des attentes.⁵⁴ Il en va de même pour les processus de RNV, où des inquiétudes ont été exprimées quant au manque d'orientation sur les processus de compilation et de révision ainsi qu'au manque de temps pour la révision, la consultation et le débat.⁵⁵

Le manque d'appropriation, le sentiment de responsabilité partagée et le risque ont également été soulignés par diverses personnes interrogées. La Géorgie a tenté d'y remédier en donnant aux acteurs non étatiques la possibilité d'assumer des rôles de direction et de décision au sein du Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable. Les groupes de travail ont désormais un président issu d'agences gouvernementales ainsi que deux coprésidents, élus respectivement par la société civile et les Nations unies.⁵⁶ Les coprésidents peuvent soumettre des points à l'ordre du jour, rédiger des motions et participer au Conseil inter-agences. Cela a donné aux acteurs non étatiques un plus grand sentiment d'appropriation et de responsabilité partagée, et les groupes de travail sont plus actifs en conséquence.⁵⁷

En général, dans les conseils nouvellement créés, un engagement multipartite efficace et inclusif peut nécessiter un développement des capacités, un apprentissage mutuel et des conseils, comme l'a fait valoir un fonctionnaire en Roumanie : «Eh bien, je pense qu'une recommandation qui peut avoir une certaine valeur, non seulement pour mon propre pays, mais aussi pour nos collègues dans d'autres pays, même au-delà de l'Europe, est que nous devrions développer de meilleures méthodes de travail avec la société civile. Je pense que nous avons besoin d'un meilleur plan ou de lignes directrices pour les gouvernements sur la façon de traiter avec la société civile organisée et de ne pas les considérer comme des rivaux politiques ou des ennemis du système».⁵⁸

Les résultats révèlent donc que les gouvernements ne peuvent assurer le développement durable qu'en coopération avec toutes les parties prenantes et que les contributions des diverses parties prenantes doivent être coordonnées dans un souci d'inclusion et d'impact collectif. Une collaboration multipartite significative est fructueuse et aboutit à un renforcement des capacités à toutes les extrémités pour servir l'objectif commun du développement durable ; toutefois, cela nécessitera un examen continu des progrès, une prise en compte attentive des principes de transformation de l'Agenda 2030 ainsi que le développement des capacités et l'apprentissage mutuel.

58 "Interview n° 24 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 26 octobre 2020.

L'inclusion des parties prenantes pour améliorer l'acceptation sociale du changement

59 "Entretien n° 8 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 28 septembre 2020.

1.7. Engagement infranational

Les organes consultatifs nationaux multipartites qui ont réussi ont institutionnalisé des mécanismes permettant un engagement significatif des gouvernements infranationaux. Ils ont créé des espaces inclusifs pour le dialogue des parties prenantes à travers les échelles, en gardant à l'esprit que les divers acteurs opèrent dans de multiples secteurs et juridictions avec des intérêts divergents et conflictuels. L'inclusion des autorités infranationales dans ces conseils permet au gouvernement d'avoir une idée plus précise de ces intérêts contradictoires au niveau local, des domaines dans lesquels un terrain d'entente peut être trouvé et une action coordonnée proposée, ainsi qu'une idée des effets d'entraînement et des compromis possibles. Cela garantit également que les gouvernements infranationaux peuvent jouer un rôle en demandant des comptes aux gouvernements nationaux et que les processus de suivi et d'examen de l'ONU permettent de saisir les progrès réalisés à tous les niveaux.

Au Mexique, le secrétariat est en train de renforcer les mécanismes de communication officiels entre le conseil et les États. En novembre 2020, le conseil a créé un comité de travail spécifique sur l'engagement infranational. Les représentants des États qui ont défendu la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ont la possibilité de participer à ce comité de travail, facilitant ainsi la communication directe avec le conseil national.⁵⁹ Par exemple, l'État d'Oaxaca est un précurseur, car il dispose d'un conseil au niveau de l'État (Conseil pour la réalisation de l'Agenda 2030 du développement durable dans l'État d'Oaxaca), qui a été créé par décret officiel le 9 février 2018,

et il a produit un examen local volontaire infranational.⁶⁰

En Géorgie, le bureau de l'auditeur a recommandé d'inclure davantage de représentants des municipalités dans les groupes de travail et le conseil,⁶¹ et pour cette raison, le conseil et son secrétariat ont récemment développé une nouvelle stratégie sur la manière d'impliquer les municipalités. Celle-ci comprendra la sélection de trois régions pilotes comme cibles pour la sensibilisation, le développement des capacités et la fourniture d'un soutien technique.⁶² On espère qu'à l'avenir, le nouveau Conseil du Kosovo pour le développement durable sera en mesure de faciliter les échanges d'apprentissage mutuel pour les autorités locales. Pour l'instant, le chef de l'association des municipalités siègera au conseil et représentera les intérêts de tous les maires du Kosovo.⁶³ Ces représentants infranationaux seront habilités à parler au nom d'autres autorités infranationales, ce qui permettra de coordonner et de rassembler les informations recueillies auprès de différentes régions locales.

⁶⁰ Government of Oaxaca. Voluntary Subnational Review. 2020. [URL](#)

⁶¹ State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 février 2019. [PDF](#)

⁶² "Entretien n° 9 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

⁶³ "Entretien n° 5 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

*Pousser
les capacités
decisionnelles
des champions
locaux*

1.8. Partenaires internationaux

Les pays qui disposent d'organes consultatifs multipartites bien établis ont soutenu le développement des conseils naissants, notamment en ce qui concerne l'élaboration de structures de gouvernance et l'établissement de modalités de groupes de travail.

Dans certains cas, la coopération internationale au développement (y compris de l'Allemagne) a stimulé le changement de gouvernance, comme au Mexique (financé par l'initiative allemande de mise en œuvre de 2030 [BMZ]) et au Kosovo mais, dans d'autres cas,

l'apprentissage mutuel et le jumelage entre les organes ont soutenu le développement des modalités (par exemple la Roumanie) et les exemples des partenaires internationaux ont stimulé les discussions sur la valeur ajoutée de la création d'un conseil consultatif multipartite. Ceci a été entrepris par le biais de visites d'étude avec plusieurs ministères et organes du gouvernement, et d'échanges avec les entités de coordination du parlement fédéral allemand et du Conseil consultatif parlementaire allemand sur le développement durable. Bien que les parties prenantes se soient inspirées du modèle allemand, de nombreuses adaptations ont été faites pour répondre aux systèmes politiques et aux réalités contextuelles uniques de chaque pays.

Les organisations internationales ont apporté un soutien technique inestimable aux gouvernements lors de la création d'organes consultatifs sur les ODD. À la demande spécifique des autorités de haut niveau (par exemple le bureau du président ou du Premier ministre), les gouvernements ont travaillé en étroite collaboration avec des acteurs internationaux (par exemple la GIZ et le PNUD au Mexique ; le PNUD, le CiDA/GCNG et l'IDFI en Géorgie ; l'UNKT au Kosovo) pour renforcer les stratégies de coordination, mettre en place des cadres institutionnels et rédiger des méthodologies pour la création de stratégies nationales et l'établissement d'organes consultatifs. Par exemple, le département du développement durable de Roumanie a étudié les exemples de bonnes pratiques de l'Union européenne concernant la création du comité interdépartemental et du conseil consultatif. Plus tard, lorsqu'ils étaient en place ou en cours de création, le soutien de l'OCDE a été sollicité pour une évaluation du budget des ODD afin de relier la

Chapitre 1 : Mise en place des organes consultatifs multipartites

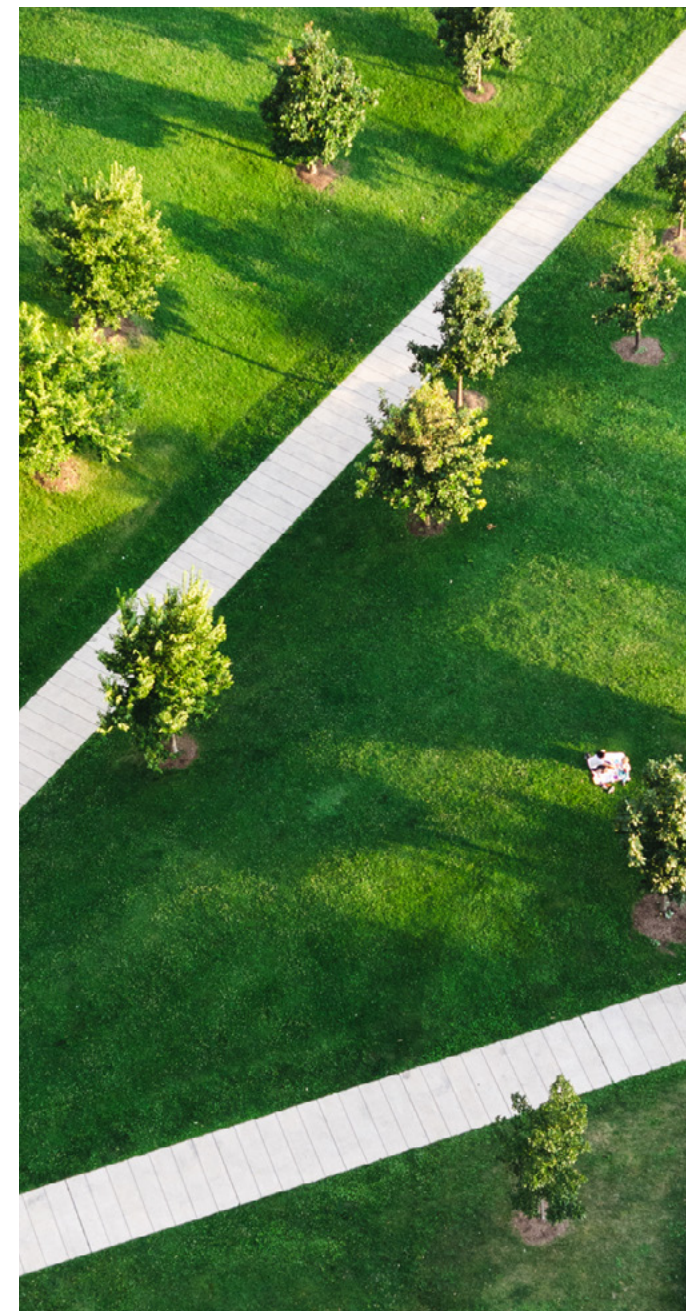
planification politique et la budgétisation.⁶⁴

Les parties prenantes et les donateurs internationaux ont également apporté un soutien financier pour couvrir les coûts opérationnels des secrétariats par le biais de partenariats, de la mise en commun des ressources et du partage des risques. Ces sources de financement externes renforcent également la continuité temporelle des organes, alors que les gouvernements sont confrontés à des changements politiques et à des défis fiscaux. Une partie prenante au Mexique a fait valoir que le financement externe contribue à la durabilité car «les budgets gouvernementaux changent d'année en année et peuvent même disparaître en raison de l'évolution des priorités politiques».⁶⁵ Par conséquent, le soutien international des partenaires est important pour l'établissement des conseils et leur maintien dans le temps, mais il doit être entrepris dans l'esprit de la coopération au développement et du partenariat, tout en favorisant l'appropriation nationale.

⁶⁴ European Economic and Social Committee. "Portugal". Consulté 20 septembre 2020. [URL](#)

⁶⁵ "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 20 octobre 2020.

*Faites équipe
avec vos collègues
internationaux*



Chapitre 2 : Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

66 Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA. 2020. [PDF](#)

○ Pour un aperçu détaillé des organes consultatifs multipartites ayant un mandat consultatif à long terme (Belgique, Portugal et Namibie) voir la page [112](#)

Dans ce chapitre, les facteurs de succès internes et externes pour les mécanismes multipartites au niveau national seront abordés, avec une référence spécifique aux parcours des organes consultatifs multipartites établis qui ont réussi à maintenir leurs mandats consultatifs au fil du temps en Belgique, au Portugal et en Namibie. En particulier, ce chapitre mettra en évidence les facteurs de réussite nécessaires pour promouvoir la recherche d'un consensus sur des sujets controversés et élaborer des recommandations fondées sur les perspectives des parties prenantes de tous les secteurs. Il décrira également l'importance des routines de travail et des modalités de gouvernance qui favorisent une participation égale des parties prenantes à un mandat commun, des mécanismes de retour d'information institutionnalisés et inscrits dans la loi ainsi que la promotion de l'intégration verticale par l'engagement infranational et le pilotage d'initiatives.

2.1. Recherche d'un consensus

Au cœur de la collaboration multipartite, il faut établir des relations. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) indique que les relations de partenariat doivent être fondées sur la confiance et la transparence, l'équité, les avantages mutuels, la responsabilité et l'engagement.⁶⁶ Elles comprennent également la mise en commun des compétences et des ressources existantes, la création d'une légitimité collective, le partage ou la réduction des risques, la synergie dans l'alignement des programmes, l'amélioration de l'exécution à grande échelle et la connexion sous la forme d'un réseau. Rien de tout cela ne peut se

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

produire sans une certaine forme d'accord sur la valeur ajoutée d'un rassemblement pour résoudre les «problèmes difficiles»⁶⁷ afin de réaliser l'Agenda 2030 ambitieux, indivisible et universel. **L'efficacité de ces trois organes consultatifs multipartites tient au fait qu'ils ont intégré la recherche du consensus dans leurs mandats, leurs procédures de gouvernance et leur approche de la collaboration.** Malgré le fait que les membres du conseil représentent des intérêts et des secteurs très différents, ils doivent faire des compromis et parvenir à des accords afin de remplir leur mandat. L'incapacité à atteindre un consensus saperait la légitimité et l'efficacité des organes consultatifs multipartites, comme le soutiennent les répondants.

En Belgique et au Portugal, la recherche du consensus est facilitée par des mécanismes institutionnalisés visant à promouvoir le dialogue, la résolution participative des problèmes et la recherche du consensus, et elle est soutenue par des boucles de rétroaction formelles et informelles au sein du conseil consultatif (entre les groupes de travail et les organes décisionnels) afin de promouvoir la transparence et la responsabilité. Les compétences en matière de leadership et de facilitation ont été décrites comme des facteurs clés de réussite, de même que l'engagement en faveur de la recherche de faits et d'arguments étayés par des preuves.⁶⁸ Le processus dans ces pays est le suivant : le conseil identifie trois ou quatre questions sur lesquelles il pense pouvoir parvenir à un accord solide et où il pense que le conseil apportera une valeur ajoutée et apportera quelque chose de nouveau au débat. Cela est inclus dans un programme d'action qui comprend des avis prioritaires, des séminaires et des publications à préparer chaque année. Le conseil consultatif multipartite programme ensuite un certain nombre

⁶⁷ Camillus, John C. "Strategy as a Wicked Problem." *Strategic Planning*, Harvard Business Review (2014), available from [URL](#). For a discussion of wicked problems in the context of multi-stakeholder engagement, see Simpson, Michael. "Multi-stakeholder Approaches in a Canadian Context". In BCCIC, *Reading Between the Lines: Accelerated Implementation of Agenda 2030*. juin 2020. Vancouver, B.C. [URL](#)

⁶⁸ "Entretien n° 19 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

⁶⁹ En Belgique, ces groupes de travail comprennent : Stratégies de développement durable, énergie et climat ; Relations internationales ; Normes de produits ; Biodiversité et forêts. Au Portugal, il s'agit de : Stratégie nationale pour le Portugal 2030 ; Océans et zones côtières ; Sols, aménagement du territoire et urbanisme ; Énergie et changement climatique.

de discussions sur ce sujet spécifique chaque année. Le nombre d'avis qu'il émet chaque année dépend principalement du nombre de demandes reçues du gouvernement. En plus de ces demandes, le conseil peut décider de préparer un avis d'initiative. Les membres investissent du temps dans la recherche et l'identification d'alliés au sein du conseil et des groupes de travail. Ensemble, ils élaborent une stratégie de négociation, puis discutent de la question jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint. Des experts externes peuvent être invités à présenter le sujet afin de faciliter un dialogue constructif.

Les groupes de travail constituent un mécanisme institutionnalisé pour promouvoir la recherche d'un consensus, notamment parce qu'ils sont de taille réduite, qu'ils permettent une plus grande interaction et un meilleur dialogue, et qu'ils donnent sans doute aux groupes marginalisés l'occasion d'exprimer leur voix. Outre les groupes de travail structurés,⁶⁹ des groupes de travail ad hoc sont créés pour traiter de nouvelles questions politiques ou de sujets jugés importants par le président du conseil et ses membres. Les membres ont ainsi la possibilité de créer de nouveaux groupes de travail sur des sujets qui les concernent. Le travail détaillé de chaque groupe de travail est géré par ses membres sous la direction d'un président. Un membre du personnel du secrétariat est présent pour fournir un soutien administratif et technique. Les tâches sont réparties entre les membres du groupe de travail et des réunions sont organisées à la demande des groupes de travail. Ces groupes de travail effectuent des recherches et des travaux préliminaires à la préparation des avis. Les membres des groupes de travail, en particulier ceux issus du milieu universitaire, assument souvent la responsabilité d'entreprendre ces recher-

*Dialogue
et la recherche
d'un consensus
- l'essence même
du conseil*

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

ches, mais les groupes de travail peuvent demander la présence d'experts afin d'intégrer les connaissances spécialisées dans la prise de décision, et peuvent demander des auditions avec des fonctionnaires d'autres ministères. Après avoir effectué des recherches et consulté les parties prenantes concernées, les membres présentent leurs points de vue sous forme écrite. Le secrétariat ou le président du groupe de travail compile tous les textes reçus en un seul document, qui est ensuite distribué aux membres du groupe. Les membres discutent du projet dans le cadre d'une discussion générale ou en utilisant une méthode plus formelle avec des amendements, en particulier lorsque le processus est soumis à un délai strict.

Lorsqu'il y a un accord complet sur le projet, celui-ci est envoyé au conseil plénier (Portugal) ou à l'assemblée générale (Belgique). Le dialogue au sein du conseil plénier élargi permet un échange d'informations et un dialogue entre les groupes de travail/comités. Cela garantit que les discussions et les processus de construction de consensus incluront les perspectives des différentes parties prenantes travaillant sur les différents piliers du développement, permettant ainsi des conseils plus équilibrés ainsi qu'une meilleure prise en compte des liens entre eux. Au Portugal, tous les membres des groupes de travail sont membres de la plénière. Au sein du conseil plénier, certains membres peuvent proposer des amendements au texte, mais cette pratique n'est pas courante. En revanche, en Belgique, tous les membres des groupes de travail ne peuvent pas participer à l'assemblée générale ; chaque secteur se voit attribuer un nombre spécifique de voix (les écologistes ont par exemple trois voix) à l'assemblée générale.

70 "Interview n° 16 – Belgique".
Interview réalisée par Zosa
Gruber. 14 octobre 2020.

Les boucles de rétroaction formelles et informelles au sein des conseils ont également permis de s'assurer de l'adhésion aux recommandations des groupes de travail et que, si les contributions des groupes de travail ne sont pas prises en compte par la plénière ou le comité décisionnel, il existe des possibilités de discussion, de questions et de rétroaction, favorisant ainsi la transparence et la responsabilité de la prise de décision, deux principes transversaux de l'Agenda 2030.

De nombreuses difficultés ont été rencontrées pour parvenir à un consensus sur des sujets controversés en Belgique (par exemple le plan de relance, le commerce international et la production d'énergie nucléaire) et au Portugal (par exemple l'extraction des ressources minérales du fond marin, l'exploitation des réserves de lithium et l'hydrogène vert comme alternative aux combustibles fossiles). Il a été affirmé que la dynamique du pouvoir au sein des conseils et la relation entre des secteurs spécifiques (par exemple l'industrie) et le gouvernement affectent leur volonté de compromis sur certaines questions.⁷⁰ Dans les deux pays, des tensions ont également été soulignées entre le secteur privé et les environnementalistes au sein du conseil, ce qui a entravé les processus de recherche de consensus sur des questions spécifiques. Par conséquent, les parties prenantes ont dû faire certains compromis afin d'avancer, et ces compromis se reflètent souvent dans la qualité de l'avis soumis. Comme l'ont montré plusieurs études de cas dans cette recherche, cela peut avoir un effet sur la légitimité des conseils et sur leur capacité à promouvoir des orientations politiques progressistes en matière de développement durable, mais c'est souvent la seule façon pour les conseils de remplir leur mandat légal.

*Se concentrer sur
les voies d'avenir
pour des questions
controversées*

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

Afin d'éviter une impasse ou le risque de soumettre un avis faible, certains conseils ont formalisé des options pour avancer sans consensus. Par exemple, en Belgique, l'objectif est de produire un texte consensuel, mais lorsqu'un consensus n'est pas possible, le texte indique clairement combien de membres ont voté pour les différentes positions. Ceci est clairement souligné dans le règlement intérieur du conseil, qui stipule : «Art. 14, section 3 Le Conseil s'efforcera de parvenir à un consensus dans ses avis. Si le consensus n'est pas possible, toutes les positions des membres ayant le droit de vote doivent être incluses dans l'avis».⁷¹ Cette solution est généralement l'exception et n'est pas l'option préférée ; au lieu de cela, la voie choisie est généralement la rédaction d'un texte mutuellement accepté avec plusieurs compromis. Au Portugal, bien que toutes les prises de position de la CNADS aient été approuvées à l'unanimité jusqu'à présent, la loi permet que les délibérations soient approuvées à la majorité.

Malgré ces défis, il existe de nombreux exemples de réussite où les processus de recherche de consensus ont abouti à des conseils ou des recommandations qui ont été pris en compte par les décideurs politiques. Par exemple, l'avis du conseil consultatif multipartite au Portugal sur les taxes sur le carbone a été inclus dans le projet final du plan officiel, et la position ferme adoptée par le conseil sur les biocarburants a été reflétée au niveau politique. Le fait que le conseil soit parvenu à un consensus «donne à réfléchir à tout décideur. Ils se disent que si les ONG environnementales et l'industrie pouvaient se mettre d'accord sur ce point, cela pourrait être une bonne idée».⁷²

Le conseil consultatif multipartite apporte une valeur ajoutée en identifiant les différents intérêts et

71 Federale Raad Voor Duurzame Ontwikkeling (FRDO-CFDD). "Koninklijk besluit tot goedkeuring van het huishoudelijk reglement van de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling". 12 juillet 2016. [PDF](#)

72 "Entretien n° 19 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

73 "Interview n° 17 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

74 "Interview n° 20 – Portugal". Interview réalisée par Bashar Alsaedi et Zosa Gruber. 16 octobre 2020.

dynamiques de pouvoir en jeu et les points sur lesquels un terrain d'entente peut être trouvé : «À mon avis, la valeur ajoutée du conseil en Belgique est de donner la température de ce qui se vit dans la société au sein des groupes d'intérêts, qui sont organisés autour de la politique de développement durable. C'est donc un moyen pour les politiciens et les fonctionnaires de savoir quel est le terrain d'entente avec la société civile, et jusqu'où nous pouvons aller plus loin ou non en fonction des priorités politiques».⁷³ Il s'agit d'une information essentielle pour les décideurs politiques lorsqu'ils décident des priorités et contribue à la Realpolitik dans la mesure où le processus politique se fonde sur des considérations très pratiques.⁷⁴

2.2. Mécanismes de retour d'information

Afin d'assurer l'efficacité à long terme, il est important de promulguer par la loi des mécanismes de retour d'information institutionnalisés pour s'assurer que les gouvernements s'engagent de manière significative avec les conseils fournis par les organes consultatifs multipartites. Cela inclut la mise en place de boucles d'échange et de retour d'information avec les mécanismes interministériels ainsi que l'établissement d'un partenariat constructif et de confiance avec le gouvernement.

En Belgique, le gouvernement (ou le parlement ou un autre organe) demande un avis au conseil consultatif multipartite ou le conseil peut préparer un avis de sa propre initiative. Le gouvernement n'est pas légalement obligé de demander des avis sur tous

L'importance de la confiance et des conseils constructifs

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

les sujets, à l'exception des sujets liés à la réglementation dans la loi sur les normes de produits (art. 19, section 1)⁷⁵ et de l'avant-projet de plan fédéral de développement durable, comme indiqué dans la loi sur le développement durable (art. 4, section 1).⁷⁶ La loi sur le développement durable contient une disposition sur la manière dont le gouvernement doit ou peut répondre à un avis : « Art. 11, section 6 Le ministre indique les suites données par le gouvernement à l'avis du Conseil et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles il s'en écarte ». ⁷⁷ Il n'existe aucun instrument obligeant effectivement un ministre à répondre, mais le conseil consultatif multipartite invite tous les ministres à la première assemblée générale de l'année afin que ces derniers puissent expliquer ce qu'ils ont fait de l'avis. Le conseil demande également des explications écrites, qui sont publiées sur le site web. Les ministres ne sont donc pas obligés d'expliquer ce qu'ils ont fait du texte, mais il existe une obligation morale renforcée par le fait que leur réponse (ou non-réponse) sera publiée sur le site web. La demande d'avis ainsi que la réponse sont publiées sur le site web du conseil afin d'assurer un suivi adéquat, la responsabilité et la transparence. ⁷⁸ Il existe une exception liée au plan fédéral de développement durable. Un retour d'information est nécessaire lorsque l'avis rendu par le conseil consultatif multipartite est unanime : « Art. 5 Le Roi adopte le plan par un arrêté pris après consultation en Conseil des ministres. Il motive sa décision de s'écarter de l'avis unanime du Conseil. Le plan est publié au Moniteur belge ». ⁷⁹ Pour ce cas particulier, il est donc fait référence à un avis « unanime » comme condition du retour d'information, mais ce n'est pas la règle générale pour tous les avis. ⁸⁰

75 Moniteur Belge. "Lois, Décrets, Ordonnances Et Règlements". 11 février 1999. [PDF](#)

76 Federale Raad Voor Duurzame Ontwikkeling (FRDO-CFDD). "Koninklijk besluit tot goedkeuring van het huishoudelijk reglement van de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling". 12 juillet 2016. [PDF](#)

77 Moniteur Belge. "Lois, Décrets, Ordonnances Et Règlements". 18 juin 1997. [PDF](#)

78 "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

79 Ibid.

80 The General Sustainable Development Act ([PDF](#)) regulates the operation of the Federal Council on Sustainable Development (art. 10-15) and there are also provisions on the Federal Plan for Sustainable Development (art. 3-6).

81 National Council of the Environment and Sustainable Development. Consulté 15 septembre 2020. [URL](#)

82 "Entretien n° 13 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 1er octobre 2020.

83 Par exemple, en Belgique, les observateurs/membres sans droit de vote comprennent un représentant de chaque ministère fédéral ou secrétaire d'État (20 au total), un représentant pour chaque région/communauté (6 au total) et d'autres observateurs, notamment des représentants des instituts fédéraux, du bureau de planification et des conseils régionaux (12 au total).

Au Portugal, il est possible d'inviter des ministres, des secrétaires d'État et d'autres fonctionnaires à assister à des réunions spéciales de la session plénière du conseil pour discuter des avis soumis, et pour entendre et débattre de leur agenda actuel ainsi que de leurs plans futurs en matière de politiques d'environnement et de développement durable. Toutes les déclarations et tous les avis sont publiés sur son site web, ⁸¹ et régulièrement par le biais d'un compendium des déclarations. ⁸²

2.3. Gouvernance inclusive

Afin de promouvoir la participation égale de toutes les parties prenantes, les organes consultatifs multipartites ont identifié un certain nombre de facteurs de réussite. Il est important de s'assurer que les organes de décision, tels que l'assemblée générale en Belgique, le bureau en Namibie et le conseil plénier au Portugal, ne se limitent pas exclusivement aux membres du gouvernement mais incluent un large éventail de parties prenantes. En Belgique, les places de membres à part entière sont en grande partie accessibles aux acteurs non étatiques, bien que les membres de l'administration et d'autres acteurs étatiques puissent siéger en tant que membres observateurs sans droit de vote. ⁸³

Dans nombre de ces conseils, les structures de gouvernance sont fondées sur l'inclusivité, de sorte qu'un large éventail de parties prenantes participe à la prise de décision et à la résolution des problèmes. Le fait de permettre aux acteurs non étatiques d'assumer des rôles de direction et de décision au sein des groupes de travail et des organes décisionnels a encouragé un sentiment d'appropriation parmi ses

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

membres, ce qui, selon plusieurs auteurs,⁸⁴ est fondamental pour la recherche d'un consensus au sein de ces plateformes et est nécessaire pour la résolution de problèmes multipartites et la réflexion innovante.⁸⁵ Par exemple, au Portugal, le conseil consultatif multipartite est dirigé par un président (un expert en développement durable) qui est désigné par le Conseil des ministres.⁸⁶ En Belgique, le conseil compte trois vice-présidents, dont un représentant du secteur privé, un représentant de la confédération des syndicats ainsi qu'un représentant d'une plateforme d'OSC environnementale. Ainsi, les rôles de direction assumés par les acteurs non étatiques encouragent la participation de toutes les parties prenantes.

Pour promouvoir l'inclusion et l'accessibilité, il existe des méthodes d'engagement hors ligne et en ligne avec les membres du conseil. Le secrétariat communique à l'avance aux membres les documents de référence, le calendrier et les plans d'engagement. Il s'agit d'un processus continu offrant de multiples possibilités d'engagement et de dialogue permanents ; les seules perturbations de ce processus itératif ont été liées à la politique électorale, aux transitions politiques et aux chocs tels que la pandémie de COVID-19. Les membres du Conseil sont également informés de l'objectif de l'engagement, de la manière dont leurs contributions seront utilisées et des résultats globaux attendus avec des échéances claires.

La participation active de diverses parties prenantes est également influencée par des facteurs de réussite plus intangibles, tels qu'un sentiment de fierté collective à l'égard de la structure et de son mandat, une approche appréciative et inclusive des contributions des divers membres (et, en retour, la perception d'être valorisé et inclus), le respect

84 Voir par exemple Cornforth, Jack, Becuwe, Juliette. "What Role Can National Sustainable Development Councils and Similar Bodies Play in the Design and Delivery of the Sustainable Development Goals?" *Sharing Tools in Planning for Sustainable Development*, April 2014: 8. [URL](#)

85 Cashore, Benjamin, Bernstein, Steven, Humphreys, David, Visseren-Hamakers, Ingrid, Rietig, Katharine. "Designing Stakeholder Learning Dialogues for Effective Global Governance". *Policy and Society* 38, No. 1 (1 april 2019): 118-47. [URL](#)

86 "Entretien n° 13 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 1er octobre 2020 ; "Interview n° 18 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020. Depuis sa création, le président est le conseil consultatif multipartite au Portugal, qui est dirigé par des acteurs non étatiques. Au Portugal, de nombreuses personnes interrogées ont souligné le rôle important joué par le précédent président, le professeur Mário Ruivo, un océanographe qui était une personnalité politique respectée et dont la réputation internationale et nationale était établie. Il a joué un rôle dans la mise en place du conseil, dans l'amélioration de son profil et dans son maintien au fil du temps (jusqu'à son décès en 2016). Le président actuel, Filipe Duarte Santos, est un chercheur de renommée mondiale en sciences géophysiques et en développement durable à l'Université de Lisbonne.

87 "Interview n° 16 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 14 octobre 2020.



mutuel établi entre les membres au fil du temps et une conviction partagée de l'importance de la collaboration pour soutenir le changement transformationnel. En Belgique, le Conseil fédéral a été l'un des premiers endroits où les ONG ont été admises comme parties prenantes officielles à la discussion, et la participation à cette plateforme est donc très appréciée. Les organes consultatifs multipartites ont donc pour fonction d'élever la position des diverses parties prenantes afin qu'elles soient prises au sérieux en tant qu'acteurs, et de leur donner l'occasion de s'engager et de contribuer de manière constructive au lieu de toujours regarder de l'extérieur.

En outre, un autre facteur de succès intangible identifié par les membres est un haut niveau de respect pour la structure elle-même et une croyance fondamentale qu'à travers «une vraie discussion avec les parties prenantes qui siègent au conseil, nous pouvons améliorer la situation».⁸⁷

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

Ce sentiment de fierté et d'appartenance a également été souligné par divers membres du conseil consultatif multipartite au Portugal. Cela a servi à maintenir la participation à long terme (dans certains cas jusqu'à 20 ans) de beaucoup de ses membres des OSC et du secteur privé. Comme on l'a noté, «J'appartiens au conseil. Je suis convaincu de l'importance du conseil. Je travaille pour le conseil afin de préserver le prestige du conseil». ⁸⁸ Ce sentiment d'appartenance et d'engagement à l'égard du mandat du conseil peut non seulement conduire à une participation active, mais aussi accroître les chances de compromis dans les négociations difficiles afin d'atteindre un objectif commun de développement durable.

⁸⁸ "Interview n° 20 – Portugal". Interview réalisée par Bashar Alsaedi et Zosa Gruber. 16 octobre 2020..

L'appropriation, fierté et l'appartenance des membres est clé pour l'engagement

2.4. Créer un espace d'action

En collaborant avec diverses parties prenantes, les organes consultatifs fédéraux/nationaux multipartites peuvent promouvoir la cohérence verticale afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux niveaux infranationaux. Comme nous l'avons vu à la section 1.7, la collaboration avec les autorités infranationales encourage une approche pangouvernementale de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Certains conseils rassemblent spécifiquement les diverses contributions des différentes autorités infranationales et les prennent en compte dans les négociations. Cela permet au conseil de mieux comprendre les divers besoins et intérêts locaux dans différentes zones du pays. D'autres conseils pilotent des initiatives pour favoriser le dialogue et améliorer la mise en œuvre au niveau local ou coordonnent les contributions des autorités infranationales.

⁸⁹ Toutes les régions ne disposent pas de stratégies formelles en matière d'objectifs de développement durable. La région flamande, par exemple, ne dispose que d'une stratégie de mise en œuvre des ODD. La Conférence interministérielle pour le développement durable était un mécanisme national de coordination des actions entre les différents niveaux de gouvernance et tous les ministres en charge du développement durable, mais elle n'est plus active.

⁹⁰ "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020 ; "Interview n° 17 - Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

Créer un espace d'action et rendre le développement durable une question publique d'importance vitale

En Belgique, certaines régions ont leurs propres stratégies de développement durable, avec leurs propres organes multipartites (conseils environnementaux ou socio-économiques) et leur propre administration. ⁸⁹ Le conseil répond principalement aux demandes d'avis des ministres fédéraux sur des compétences fédérales spécifiques ; toutefois, le conseil fédéral coordonne également de manière informelle les avis avec les conseils régionaux pour les institutions interfédérales telles que la Commission nationale pour le climat ou CONCERE/ENOVER (Concertation État-Régions pour l'Énergie/Energieoverleg). Les représentants des conseils régionaux sont également membres observateurs sans droit de vote du conseil fédéral afin d'assurer une coordination efficace des recommandations politiques sur différentes questions. ⁹⁰

En outre, les organes consultatifs multipartites peuvent travailler en collaboration avec les autorités locales pour résoudre les problèmes locaux (en fonction de la souveraineté des niveaux infranationaux), promouvoir la mise en œuvre innovante des ODD, leur suivi et leur examen. Au Portugal, deux maires sont présents au sein du Conseil national de l'environnement et du développement durable. En outre, les gouvernements autonomes de Madère et des Açores ont le droit de nommer une personne au conseil. Le Conseil national de l'environnement et du développement durable a reçu des fonds pour développer une plateforme électronique pour les municipalités, pour le téléchargement de contenu lié à la localisation des indicateurs et des progrès locaux par rapport aux cibles des ODD. Après le succès du projet pilote dans huit municipalités, le projet a été officiellement lancé en novembre 2020 et il est prévu de l'étendre à 370 municipalités. Le conseil a également travaillé sur un

Chapitre 2: Maintenir une coopération à long terme avec les gouvernements

projet innovant d'adaptation au changement climatique avec les municipalités, en partenariat avec un consortium d'universités.⁹¹

Cependant, certains organes consultatifs multipartites ont la capacité et le statut d'assumer des tâches supplémentaires, telles que la promotion de la coopération, des partenariats et des réseaux de la société civile. Par exemple, il existe des plans pour promouvoir une coalition ODD parmi la société civile en Roumanie, dont les membres, en fonction de leur expertise et de leur disponibilité, peuvent acquérir un siège au conseil et devenir des partenaires importants dans l'accélération de l'Agenda 2030.⁹² Le ministère du Développement durable ne peut pas jouer un rôle dans la formalisation de cette coalition, mais peut fournir des contacts avec des organisations partageant un intérêt commun pour les objectifs de développement durable et peut fournir des lieux, des conseils et d'autres formes de soutien informel à la coalition.⁹³ Au Sénégal, l'État travaille en étroite collaboration avec le CONGAD, un consortium d'ONG en faveur du développement durable, comprenant un large éventail d'organisations internationales, nationales et communautaires. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un organe consultatif multipartite officiel, le gouvernement considère le CONGAD comme un intermédiaire important avec la société civile, et l'a consulté sur la localisation des indicateurs ainsi que lors des examens annuels et sectoriels. Les parties prenantes au Kosovo ont également souligné l'importance d'encourager le développement des réseaux d'OSC en tant que partenaires du conseil consultatif multipartite.⁹⁴

Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, de nombreux organes consultatifs multipartites ont pour mandat spécifique de renforcer l'engagement

91 "Entretien n° 18 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

92 "Entretien n° 3 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 21 septembre 2020.

93 "Entretien n° 28 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 octobre 2020..

94 "Interview n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

95 "Interview n° 12 – Namibie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 30 septembre 2020.

96 Sustainable Development Advisory Council. "Sustainable Development Awards Programme". Consulté 10 octobre 2020. [URL](#)

97 Institute for Development of Freedom of Information. "Future = You – Georgia Unites Around Global Goals". 24 octobre 2017. [URL](#)
Institute for Development of Freedom of Information. "Facilitate the Landing of 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level". 25 décembre 2017. [URL](#)

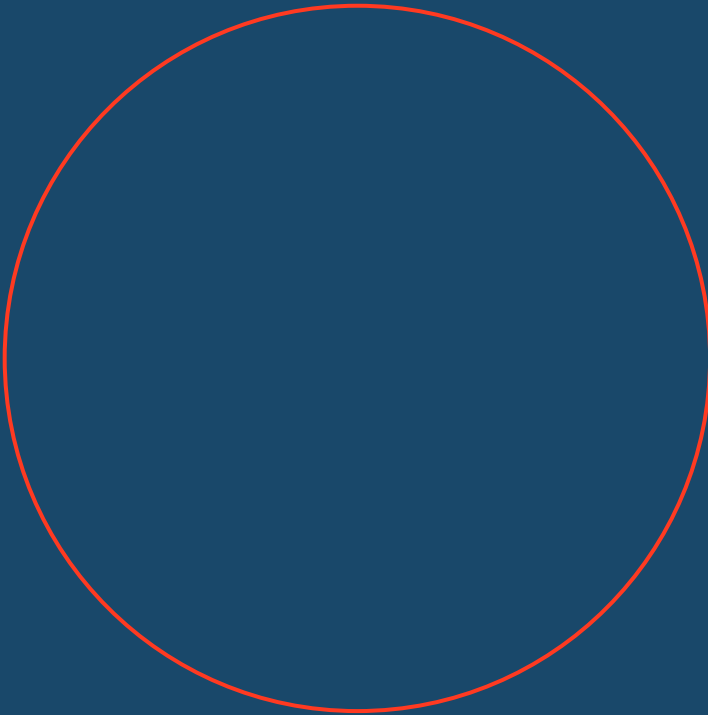
98 KSDW. "The Recovery Is Green". 2020. [URL](#)

99 "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

100 "Interview n° 17 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

du public vis-à-vis de l'Agenda 2030. En Namibie, le Conseil consultatif sur le développement durable dispose d'un site Web doté d'une interface où les spectateurs publics peuvent faire part de leurs préoccupations, poser des questions ou contribuer au contenu. Lorsque le rapport annuel est présenté au cabinet du parlement, il fait l'objet d'une attention médiatique considérable.⁹⁵ En outre, au cours des deux dernières années, le conseil a organisé un concours annuel dans le cadre duquel il récompense les personnes et les organisations communautaires qui promeuvent le développement durable.⁹⁶ En Géorgie, en collaboration avec l'IDFI, des activités d'engagement public ont été entreprises aux niveaux national et infranational, notamment des consultations communautaires, un projet innovant d'art de rue et un festival annuel.⁹⁷ La semaine du développement durable au Kosovo a été mise en œuvre pour la troisième année consécutive en collaboration avec le secrétariat du conseil, la GIZ, l'UE et le ministère national de l'Économie et de l'Environnement.⁹⁸ Le conseil nouvellement formé continuera à travailler en étroite collaboration avec l'UNKT pour promouvoir l'engagement public et l'éducation civique afin d'accélérer l'Agenda 2030. L'engagement public est de plus en plus encouragé en Belgique, où le conseil vise à «élargir la base sociétale du développement durable»⁹⁹ en encourageant le dialogue entre les différentes parties prenantes. Le Conseil fédéral du développement durable n'étant pas très connu du public ou des médias, il organise des séminaires et des conférences de haut niveau, a commencé à utiliser des communiqués de presse et développe actuellement une campagne de communication plus efficace.¹⁰⁰

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites



¹⁰¹ United Nations Sustainable Development Group. "Leave No One Behind". Consulté 12 octobre 2020
➤ URL

Dans ce chapitre, les conditions favorables aux organes consultatifs multipartites seront mises en évidence. Au niveau interne des plateformes multipartites, ce chapitre soulignera l'importance des modalités de gouvernance qui soutiennent le fonctionnement efficace des organes consultatifs multipartites ainsi que des secrétariats disposant d'un financement et d'une capacité suffisants pour faire fonctionner l'organe. En outre, il abordera certaines des leçons apprises sur la manière de s'engager de manière constructive avec diverses parties prenantes pour arbitrer les positions controversées et apporter une valeur ajoutée grâce à des conseils de type Realpolitik, ainsi que sur la manière de renforcer la légitimité en s'engageant dans la promesse de «Leave No One Behind».¹⁰¹ Au niveau externe, ce chapitre abordera l'écosystème favorable qui comprend non seulement la reconnaissance officielle mais aussi les mécanismes interinstitutionnels pour promouvoir les approches pangouvernementales ainsi que l'examen de la contribution apportée par les organes consultatifs de la planification stratégique pluriannuelle dans l'architecture plus large du gouvernement. Il examinera également le rôle que les organes consultatifs multipartites jouent dans le renforcement des capacités de l'État par la promotion des réseaux locaux et régionaux et de l'administration publique. Enfin, il se conclura par une discussion sur la coopération et les réseaux régionaux pour relever les défis transfrontaliers et accélérer le développement des connaissances et la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

3.1. Un secrétariat indépendant, doté de capacités et de ressources

Les organes consultatifs multipartites ont besoin d'un secrétariat institutionnalisé, mandaté et doté de ressources pour fonctionner. Tous les conseils disposent d'un secrétariat qui remplit les fonctions suivantes : préparer les propositions que les conseils doivent examiner ; élaborer des plans stratégiques pour le conseil en liaison avec d'autres institutions ; assurer la liaison avec les homologues au niveau régional ; promouvoir la recherche d'un consensus ; encourager la coopération avec d'autres conseils infranationaux ; fournir un soutien technique et analytique ; élaborer des documents de référence à examiner en collaboration avec des experts thématiques indépendants ; fournir un soutien administratif pour la convocation des réunions ; assister aux réunions du conseil, établir les ordres du jour et rédiger les procès-verbaux. Un secrétariat indépendant joue également un rôle important en assurant la continuité dans le temps en cas de changement dans le paysage politique.

Le financement de ces conseils est fondamental pour leur réussite à long terme. Les coûts administratifs des conseils sont généralement couverts par les départements ou institutions dans lesquels ils sont positionnés, souvent en partenariat avec des acteurs internationaux. Malgré les changements de leadership politique en Belgique et au Kosovo, les secrétariats ont pu continuer à fonctionner parce qu'ils sont relativement indépendants, qu'ils ont accès à des ressources financières et qu'ils ont la capacité (souvent avec le soutien de partenaires internationaux) de continuer à fournir un soutien aux conseils ou d'aider les nouveaux

L'institutionnalisation & les ressources doivent être cohérentes avec le mandat

102 Pour les structures des conseils consultatifs sur les ODD, voir le tableau 5 de l'annexe.

103 "Entretien n° 1 – Kosovo". Interview réalisée par Bashar Alsaedi. 16 septembre 2020.

104 "Entretien n° 15 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 9 octobre 2020 ; "Entretien n° 29 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 30 octobre 2020.

députés et fonctionnaires à aller de l'avant. Dans de nombreux pays, le manque de financement peut entraver l'efficacité des conseils dans l'accomplissement de leur mandat. Cela suggère que le mandat et un financement substantiel devraient être cohérents afin de rendre l'organe consultatif multipartite efficace. S'il y a un manque de financement, le mandat devrait être réduit et vice versa. Pour cette raison, certains secrétariats ont commencé à développer des stratégies de mobilisation des ressources (par exemple la Namibie et le Portugal) pour assurer leur durabilité.

3.2. Composition transparente

Toutes les études de cas soulignent la nécessité de disposer de modalités de gouvernance, de composition et de processus de sélection très bien définis.¹⁰² Afin d'améliorer la fonctionnalité des organes consultatifs multipartites, les leçons tirées de plusieurs études de cas de cette recherche suggèrent que le nombre de membres devrait être limité.

Lorsque le conseil au Kosovo a été créé, il était ouvert à tous les membres du parlement qui montraient un intérêt pour l'Agenda 2030. Cela s'est traduit par la présence de 39 députés intéressés au sein du conseil. Il s'est avéré qu'un conseil aussi large ne fonctionne pas très bien et que l'expertise devrait être un critère d'adhésion, avec des termes de référence clairs et un mandat spécifique.¹⁰³ En Géorgie, un appel ouvert a été lancé aux membres pour qu'ils rejoignent les groupes de travail. La réponse a été massive, avec pour résultat 80 à 100 membres de groupes de travail.¹⁰⁴ Par conséquent, il est nécessaire d'obtenir des conseils sur la manière de renforcer

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites



105 State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 février 2019. [↘ PDF](#)

ces organes et de créer des sous-groupes plus petits pour améliorer les opérations.

En général, les membres sont sélectionnés de deux manières. Premièrement, un décideur de haut niveau nomme comme membres des personnes ayant une longue expérience, une réputation établie et des mérites reconnus dans un domaine de la durabilité, sur la base d'un processus de candidature ouvert (par exemple en Roumanie et en Namibie) ou directement sans processus de candidature (par exemple RNE ou SRU). La deuxième façon de sélectionner les membres est par le biais de règles et de mécanismes très spécifiques qui sont créés pour que les institutions des parties prenantes choisies désignent des représentants (par exemple au Kosovo, en Belgique et au Portugal). Quelle que soit la méthode de sélection privilégiée, les principes et les conditions d'adhésion doivent être exposés de manière claire et transparente, sur la base d'exigences précises ainsi que de conditions de nomination spécifiques, comme le recommande l'Office national d'audit de Géorgie.¹⁰⁵

106 Government of Romania. "Operational selection procedure for the establishment of the team of specialists from the Advisory Board for Sustainable Development, within the SIPOCA 613 project". 26 August 2020. Shared by personal correspondence.

107 National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS Brief Presentation". Mai 2019. Partagé par correspondance personnelle.

108 National Council of the Environment and Sustainable Development. 15 September 2020. Consulté 10 septembre 2020. [↘ URL](#)

*Inclusivité +
diversité +
participation*

En Roumanie, la procédure de sélection opérationnelle est décrite dans la loi et stipule que la sélection des 34 spécialistes (pour couvrir les 17 ODD) se fera sur la base d'une analyse de dossier, d'une lettre d'intention et d'un entretien.¹⁰⁶ **Il n'y a pas de schéma directeur pour la sélection des membres, mais les organes consultatifs multipartites devraient soigneusement prendre en compte le temps et les ressources ainsi que la consultation qui sont nécessaires lors de la définition des processus de sélection et ce que cela signifiera pour la légitimité, l'inclusivité, la diversité et l'autonomie du conseil.**

En outre, il devrait y avoir un mandat spécifique pour les membres, et la mesure dans laquelle les membres sont autonomes ou représentent leurs institutions devrait être clairement énoncée. Par exemple, pour souligner le caractère indépendant du Conseil national de l'environnement et du développement durable du Portugal, la loi stipule qu'une fois nommés pour un mandat de trois ans, le président ou les membres du CNADS sont inamovibles et indépendants ; s'ils offrent des conseils contraires à l'opinion politique dominante, les membres de ce conseil ne peuvent être révoqués.¹⁰⁷ En outre, la loi stipule que même lorsqu'elles sont désignées par le gouvernement central ou par d'autres autorités régionales ou locales, les personnes désignées n'agissent pas en tant que représentants, mais à titre personnel et selon leur profil.¹⁰⁸ Bien que l'indépendance politique ne puisse être garantie lorsqu'on s'engage avec de multiples parties prenantes dans une telle sphère politique, ces principes fondés sur la loi garantissent que le conseil est capable de fournir des conseils équilibrés qui reflètent les intérêts concurrents des différentes parties prenantes de la société et du gouvernement.

Il est également important de noter l'effort concerté pour assurer un chevauchement des anciens et des nouveaux membres au sein du CNADS, ce qui garantit la conservation des connaissances tacites et la force des réseaux, contribuant ainsi à la continuité du travail.

109 "Entretien n° 10 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

3.3. Légitimité en ne laissant personne de côté

Les organes consultatifs multipartites sont un mécanisme institutionnalisé permettant de prendre en compte les points de vue de diverses parties prenantes, mais il faudrait faire davantage pour ouvrir ces espaces afin d'encourager l'inclusion et la diversité. Certains organes ont assuré la parité hommes-femmes (par exemple en Namibie), la diversité linguistique (par exemple en Belgique) et créé des espaces pour les voix des jeunes (par exemple en Belgique et en Namibie), tandis que d'autres ont réservé des espaces pour les représentants des agences et des organisations chargées de mener des politiques liées aux communautés marginalisées (par exemple au Mexique). Les acteurs de la société civile au Mexique ont souligné la valeur des comités de travail du conseil dans la promotion d'un «espace de cocréation substantielle», mais ils ont noté qu'ils «doivent faire pression pour une participation plus large et utiliser leur voix» pour demander une participation significative et une plus grande prise en compte de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Une référence spécifique a été faite à la nécessité d'inclure les communautés autochtones et les personnes handicapées en tant que membres des organes consultatifs multipartites.¹⁰⁹

3.4. Environnements favorables

Le Guide des partenariats des Nations unies affirme qu'il est important d'identifier et de renforcer «l'écosystème favorable», notamment les politiques, les plateformes et les mécanismes qui favorisent les partenariats établis selon les normes de bonnes pratiques. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, en Géorgie, au Kosovo et au Mexique, obtenir l'adhésion institutionnelle des fonctionnaires, des ministres et des parlementaires à un stade précoce de la rédaction et de l'adoption des lois et des politiques par le biais de la sensibilisation et du développement des capacités a été très important pour établir les organes consultatifs multipartites et développer des partenariats au sein du gouvernement. En Roumanie, au Portugal et au Mexique, les champions politiques qui avaient une grande expérience de la promotion de l'engagement multipartite et de la participation aux négociations internationales sur les objectifs de développement du millénaire et les ODD ont plaidé en faveur du changement et ont sensibilisé le gouvernement.

Dans toutes les études de cas, les parlements ont joué un rôle essentiel dans l'intégration des ODD dans les cadres législatifs et les stratégies nationales ; toutefois, la mise en place des organes consultatifs multipartites a suivi des voies très spécifiques au contexte dans les différents systèmes politiques. Des changements institutionnels ont été opérés dans les parlements (par exemple au Kosovo), dans les bureaux de l'exécutif (par exemple auparavant dans le cas du Mexique), dans les organes administratifs du gouvernement (par exemple en Géorgie) ou dans des ministères et départements gouvernementaux spécifiques (par exemple en Namibie, au Portugal et en

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites

Roumanie) afin de créer un espace doté de ressources permettant aux organes et à leurs secrétariats de fonctionner avec des voies d'influence claires et des niveaux d'indépendance variables.

Le changement institutionnel a également nécessité la création de mécanismes interinstitutionnels permettant la communication et la collaboration avec d'autres branches et niveaux de gouvernement. Ce n'est pas la responsabilité des organes consultatifs multipartites ; c'est la responsabilité des gouvernements de créer des mécanismes interinstitutionnels cohérents et efficaces qui soutiennent le travail des plateformes multipartites ainsi qu'une politique coordonnée au niveau national et, idéalement, cohérente.

Cependant, les organes consultatifs multipartites ont un rôle important à jouer dans le suivi des processus institutionnels qui permettent la coordination inter-institutionnelle, et il est donc important de créer des liens entre les différentes couches d'engagement et de coordination. Dans certains cas, cela implique la participation de représentants du gouvernement de différents secteurs aux organes consultatifs multipartites en tant que membres sans droit de vote afin de promouvoir la communication, la coordination et la transparence. En Belgique, un représentant de l'Institut fédéral pour le développement durable participe à l'assemblée générale du conseil consultatif multipartite et aux réunions des groupes de travail en tant qu'observateur.¹¹⁰ En Namibie, un membre de la Commission nationale de planification siège au conseil et porte à l'attention du conseil les questions relatives au plan de développement national, à l'intégration des ODD et aux processus de RNV.

Dans d'autres contextes, les points focaux pour la mise en œuvre et le suivi au niveau des ministères

110 "Interview n° 17 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

Les organes consultatifs multipartites sont en pleine forme lorsqu'ils sont combinés avec des mécanismes pangouvernementaux

111 Organisation for Economic Co-operation and Development. "SDG Budgeting in Romania Linking Policy Planning and Budgeting to Support the Implementation of the Sustainable Development Goals (SDGs)". Consulté 15 octobre 2020. [PDF](#)

112 "Entretien n° 28 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 octobre 2020.

113 "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 20 octobre 2020.

114 "Entretien n° 28 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 octobre 2020 ; "Interview n° 3 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 21 septembre 2020.

constituent une ressource et un mécanisme de communication importants pour les organes consultatifs multipartites. Par exemple, en Roumanie, des points focaux ODD ont été établis dans chaque ministère, qui assureront la liaison avec le conseil consultatif multipartite par l'intermédiaire du secrétariat et tiendront les fonctionnaires de leurs ministères respectifs informés des développements et des décisions prises par le conseil.¹¹¹ De même, en Géorgie, il existe un point focal ODD dans chaque ministère, qui assure la liaison avec le secrétariat du conseil consultatif multipartite en partageant des informations sur l'avancement des indicateurs.¹¹²

En outre, avoir une relation avec les institutions statistiques nationales est utile aux organes consultatifs multipartites pour remplir leur mandat, en particulier s'ils ont la responsabilité de compiler ou de contribuer aux rapports d'examen nationaux volontaires et à la nationalisation des indicateurs. Par exemple, au Mexique, le comité de suivi et d'évaluation du conseil consultatif multipartite travaille avec l'INEGI, un organe statistique national autonome, sur la production de données et le développement d'un cadre national d'indicateurs pour les ODD.¹¹³ En Roumanie, le conseil consultatif multipartite collaborera avec l'Institut national des statistiques pour remplir son mandat de nationalisation des indicateurs de l'Agenda 2030.¹¹⁴

Afin de renforcer la relation entre le conseil et les différentes branches du gouvernement, des procédures et des mécanismes clairs pour l'engagement inter-institutionnel devraient être créés. Bien que le conseil consultatif multipartite au Portugal auditionne régulièrement les commissions parlementaires, le parlement devrait également jouer un rôle dans le partenariat avec le gouvernement pour accélérer

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites



115 "Entretien n° 19 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020.

116 "Entretien n° 2 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 17 septembre 2020.

l'Agenda 2030.¹¹⁵ Le conseil consultatif multipartite au Kosovo, situé au sein du parlement, a besoin de liens formalisés plus forts avec l'exécutif afin de garantir la mise en œuvre des recommandations de l'assemblée.¹¹⁶

Il est recommandé aux organes consultatifs multipartites de recenser les différents acteurs de leurs écosystèmes d'ODD et d'examiner les expériences d'autres pays afin de définir clairement les rôles et de permettre aux pouvoirs législatif et exécutif de travailler en partenariat pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

3.5. Examiner les progrès accomplis

Tous les organes consultatifs multipartites abordés dans cette étude ont un travail important à faire pour développer un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) approprié pour vérifier leur travail et les progrès réalisés par rapport à leur mandat.

117 State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 February 2019. [PDF](#)

118 "Interview n° 29 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 30 octobre 2020.

119 "Interview n° 17 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 15 octobre 2020; Belgian Court of Audit. "Sustainable Development Goals 2030 UN Agenda: Implementation, Monitoring and Reporting by the Belgian Authorities (Preparedness Review)". 24 juin 2020. [PDF](#)

L'importance de l'apprentissage et de la réflexion

Dans une certaine mesure, ils sont tenus responsables lorsqu'ils rendent compte au Premier ministre, au bureau du président ou au parlement ; cependant, le suivi et l'évaluation nécessitent des approches plus systématiques qui permettront d'examiner les progrès des conseils par rapport aux buts et objectifs fixés, ainsi que de prendre en compte l'impact par rapport à la contribution des organes consultatifs multipartites au développement durable.

Dans le cadre de l'architecture complète du gouvernement, les institutions d'audit suprêmes, les médiateurs et d'autres parties prenantes externes (par exemple les organisations internationales) peuvent également fournir des informations sur la contribution des organes consultatifs multipartites à l'Agenda 2030. En Géorgie, l'Office d'audit de l'État a évalué l'état de préparation du pays à la mise en œuvre des ODD et a émis des recommandations sur la base de ses résultats ; cela comprenait un examen des actions entreprises par le Conseil inter-agences.¹¹⁷ Sur la base de ces recommandations, le gouvernement a élaboré un plan d'action décrivant diverses modifications de la structure du conseil, notamment la participation de représentants des municipalités en tant que membres votants, de représentants du pouvoir législatif et d'un représentant du bureau du médiateur. La participation du bureau de l'ombudsman est importante dans la mesure où ce bureau est considéré comme une institution indépendante forte qui surveille la protection des droits de l'homme par le gouvernement et qui remplira cette fonction en relation avec le conseil.¹¹⁸ Les bureaux d'audit fédéraux ont également joué un rôle dans l'évaluation de l'état de préparation en Belgique et dans l'examen de l'impact du conseil consultatif multipartite sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.¹¹⁹

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites

Cependant, il est important de noter que les organes consultatifs de planification stratégique pluriannuelle ne sont qu'une pièce du puzzle – ils ne sont qu'une plateforme dans l'architecture plus large du gouvernement. L'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite la contribution de différentes parties prenantes à travers les secteurs, les silos et les échelles, ainsi qu'une compréhension commune du fait que les organes consultatifs multipartites ne sont pas la solution miracle à tous les problèmes de développement. Par conséquent, au lieu d'essayer d'attribuer l'impact directement à ces plates-formes, les évaluateurs devraient considérer la contribution des organes consultatifs de multipartites aux progrès du développement au sein d'un système gouvernemental et social plus large.

Il est également important de noter que les cadres traditionnels de suivi et d'évaluation peuvent ne pas être en mesure de saisir l'impact plus intangible que les organes consultatifs de planification stratégique pluriannuelle ont sur les membres et les organisations, associations et institutions qu'ils représentent. Les personnes interrogées ont souligné l'impact transformateur de ces processus de construction de consensus à plusieurs niveaux. En Belgique, le processus de construction du consensus au sein du conseil consultatif multipartite est considéré comme une opportunité d'apprentissage qui aura un impact sur tous les participants : «Les gens apprennent en participant à nos activités ; ils apprennent à considérer d'autres points de vue, et la possibilité de construire un dialogue entre les différentes perspectives du monde – c'est une valeur ajoutée de notre conseil. Les gens sont plus riches lorsqu'ils quittent le conseil que lorsqu'ils y arrivent».¹²⁰ Cette transformation individuelle a un

120 "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

121 "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

122 Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA 2020, p. 9. [PDF](#)

effet d'entraînement qui s'étend des individus à leurs organisations, puis à la société dans son ensemble, et favorise ainsi la cohésion sociale de manière plus générale en «jetant des ponts entre les différents points de vue et les différentes priorités».¹²¹ Selon les membres du conseil consultatif multipartite en Belgique, ces impacts immatériels sont rarement pris en compte lors de l'examen de leur contribution car ils sont difficiles à mesurer et à rapporter, mais ils ne doivent pas être minimisés.

3.6. Gouvernance réflexive

L'apprentissage et l'adaptation au contexte exigent une conscience critique de soi ou ce que le Guide du partenariat des Nations unies pour les ODD décrit comme une «pratique réflexive».¹²² **Au niveau institutionnel, cela revient à une «gouvernance réflexive» dans laquelle les gouvernements et les institutions doivent surveiller les performances et institutionnaliser des mécanismes réflexifs pour modifier les trajectoires de développement.**

La première étape consiste à aller au-delà des processus décisionnels traditionnels pour comprendre comment la prise de décision elle-même est influencée par le contexte, et pour évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans un contexte particulier. Les bonnes pratiques suggèrent qu'il est important de prendre en compte les connaissances générées par différents acteurs et différents processus (par exemple la cartographie institutionnelle, les évaluations, les audits et les rapports RNV) lors de ces exercices de réflexion. La manière dont les organes consultatifs multipartites ont été gouvernés ou ont fonctionné a

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites

été renforcée grâce aux connaissances générées par les institutions supérieures de contrôle (par exemple en Géorgie), les organisations internationales (par exemple en Roumanie) et les experts en matière des objectifs de développement du millénaire (par exemple au Kosovo et en Géorgie), ainsi que par les contributions des organisations de la société civile, du monde universitaire (par exemple au Mexique) et du secteur privé (par exemple en Géorgie).

L'étape suivante consiste à examiner la pertinence des autres modèles pour le contexte actuel et son système de règles, de valeurs et de connaissances, puis à envisager comment en tirer des enseignements et les adapter au contexte.¹²³ Il est également important de prendre en compte les leçons tirées des pays qui sont les plus en phase avec le cadre juridique et l'architecture institutionnelle de son propre pays, comme cela a été évoqué dans la section 1.8. Le conseil consultatif multipartite du Kosovo a collaboré avec l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine dans les premières étapes de la mise en place du conseil par le biais d'études comparatives¹²⁴ et d'échanges de membres en personne. Le projet de plan d'action fait également référence à une collaboration continue avec les experts des ODD dans ces pays à l'avenir.¹²⁵ Le Bureau pour la mise en œuvre des ODD en Géorgie a échangé des informations et partagé des expériences avec ses homologues en Ouzbékistan dans le cadre du programme de jumelage de la CESAP. Il a également échangé des versions provisoires du document RNV avec le conseil en Ouzbékistan. Des activités d'apprentissage mutuel ont été menées avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le passé. Le département du développement durable de Roumanie a collaboré avec d'autres pays de la région de la mer Noire et des

123 Gorddard, Russell, Colloff, Matthew et al. "Values, rules and knowledge: adaptation as change in the decision context". *Environmental Science & Policy* (57) 2016, pp. 60–69. [URL](#)

124 Ibrahim, Ervin. "SDGs in National Development Strategies of Albania and Montenegro – Working Paper". 2019. Partagé par correspondance personnelle.

125 Ibrahim, Ervin. "Council for Sustainable Development of the Assembly of Kosovo Draft Action Plan 2020". 22 novembre 2019. Shared by personal correspondence.



Balkans occidentaux lors de la création du conseil consultatif.

La gouvernance réflexive est itérative. C'est un processus à long terme qui peut nécessiter de nombreuses adaptations des structures de gouvernance et de l'approche adoptée par les organes consultatifs multipartites. Les nouvelles structures peuvent devenir plus indépendantes, plus inclusives ou plus transparentes avec le temps, et peuvent bénéficier de l'apprentissage mutuel décrit ci-dessus. Il est évident que l'appartenance à des plateformes régionales et mondiales favorise une gouvernance réflexive, soutient l'identification des bonnes pratiques et encourage l'apprentissage et l'adaptation au contexte.

3.7. Coopération régionale

De nombreux organes consultatifs multipartites collaborent activement avec des structures et des réseaux multipartites au niveau régional, ce qui a été décrit comme une voie importante dans toutes les études de cas. La valeur ajoutée comprend le partage d'informations, le développement des capacités, l'apprentissage mutuel et la résolution créative des problèmes, en particulier lorsqu'il s'agit de relever des défis transfrontaliers tels que les infrastructures publiques et la gestion des ressources en eau.

126 "Entretien n° 9 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020.

127 Ibrahim, Ervin. "SDGs in National Development Strategies of Albania and Montenegro – Working Paper". 2019. Partagé par correspondance personnelle.

128 "Interview n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020; "Entretien n° 5 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

129 Ibrahim, Ervin. "Council for Sustainable Development of the Assembly of Kosovo Draft Action Plan 2020". 22 novembre 2019. Partagé par correspondance personnelle.

130 "Interview n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020; Ibrahim, Ervin. "SDGs in National Development Strategies of Albania and Montenegro – Working Paper". 2019. Partagé par correspondance personnelle.

131 "Entretien n° 13 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 1er octobre 2020.

132 "Interview n° 22 – Sénégal". Interview réalisée par Nicolas Gaulin. 21 octobre 2020.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Le Bureau pour la mise en œuvre des ODD en Géorgie a échangé des informations et partagé des expériences avec ses homologues en Ouzbékistan dans le cadre du programme de jumelage de la CESAP. Il a également échangé des versions provisoires du document RNV avec le conseil en Ouzbékistan. Des activités d'apprentissage mutuel ont été menées avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le passé.¹²⁶

GÉORGIE

Le Conseil du Kosovo pour le développement durable a collaboré avec l'Albanie, le Monténégro¹²⁷ et la Macédoine au cours des premières étapes de la mise en place des examens sur dossier du Conseil, par le biais d'échanges de membres en personne.¹²⁸ Le projet de plan d'action fait également référence à une collaboration continue avec les experts des ODD dans ces pays.¹²⁹ Une étude comparative a été entreprise sur l'efficacité des organes consultatifs multipartites dans différents contextes politiques, notamment en Albanie et au Monténégro.¹³⁰

KOSOVO

Le département du développement durable de Roumanie collabore avec d'autres coordinateurs de la région de la mer Noire et assure la liaison avec les pays des Balkans occidentaux et d'autres parties du Caucase.¹³¹

ROUMANIE

Au niveau de la Commission économique africaine, un processus d'harmonisation provisoire a été développé entre d'autres pays africains qui ont terminé leurs rapports RNV et sont impliqués dans les discussions en cours autour de l'établissement de mécanismes institutionnalisés pour l'engagement multipartite sur l'Agenda 2030.¹³²

SÉNÉGAL

Chapitre 3: Conditions favorables aux organes consultatifs multipartites

La Belgique est membre du groupe de pilotage du Comité du Réseau européen de développement durable (ESDN),¹³³ qui travaille sur diverses plateformes d'apprentissage mutuel, des visites d'apprentissage mutuel, des conférences, des échanges, etc. Le Conseil fédéral du développement durable de Belgique travaille avec le réseau des conseils consultatifs européens pour l'environnement et le développement durable (réseau EEAC) ainsi qu'avec le conseil consultatif parlementaire allemand pour le développement durable. Plusieurs conférences ont été organisées conjointement et des avis communs ont été préparés avec les conseils d'Allemagne, du Luxembourg et des Pays-Bas pour relever les défis transfrontaliers (par exemple des avis communs sur le transport ferroviaire international comme alternative plus durable au transport aérien).¹³⁴

Le département du développement durable de Roumanie collabore avec d'autres coordinateurs de la région de la mer Noire et assure la liaison avec les pays des Balkans occidentaux et d'autres parties du Caucase.¹³⁵ Une loi qui sera bientôt approuvée permettra à la Roumanie d'adhérer à l'EEAC, et elle siège actuellement au conseil d'administration de l'ESDN. Le département a travaillé avec l'UE et l'OCDE sur des rapports relatifs aux cadres interinstitutionnels pour la mise en œuvre des ODD et la budgétisation des ODD.¹³⁶ Un ancien vice-président du conseil consultatif multipartite en Namibie a été impliqué dans le Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD et a participé à l'Open SDG Club,¹³⁷ lancé par le Conseil allemand pour le développement durable (RNE) en tant que plateforme transnationale d'apprentissage mutuel.¹³⁸

133 European Sustainable Development Network. "Single Country Profile – Belgium". 7 May 2020. [↘ URL](#)

134 "Entretien n° 4 – Belgique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 22 septembre 2020.

135 "Entretien n° 13 – Portugal". Interview réalisée par Zosa Gruber. 1er octobre 2020.

136 European Economic and Social Committee. "Portugal". Consulté 20 septembre 2020. [↘ URL](#)

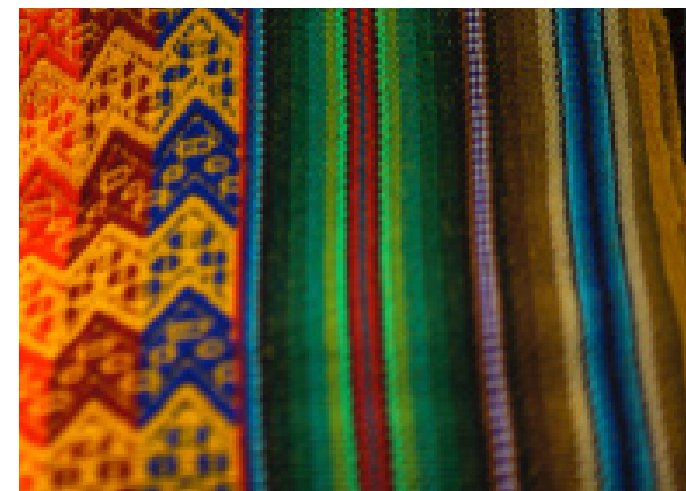
137 German Council for Sustainable Development. "Open SDGclub.Berlin". Consulté 10 octobre 2020. [↘ URL](#)

138 "Interview n° 12 – Namibie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 30 septembre 2020..

139 Il y a actuellement trois groupes de travail très actifs qui se concentrent sur : la préparation d'une déclaration sur les changements récents dans la législation relative aux modèles de gestion des zones de protection ; le groupe de travail sur les questions marines pour répondre à la consultation publique récemment lancée par le gouvernement pour la nouvelle stratégie océanique ; le groupe de travail qui a travaillé pendant trois semaines sur la question urgente de produire une déclaration sur un plan de récupération post-COVID, qui a été préparé par un consultant pour le gouvernement. (13)

*Accelère
la réalisation
des ODD :
échanges régionaux,
adaptation
et apprentissage*

Le Conseil national de l'environnement et du développement durable du Portugal est membre du réseau EEAC. L'un des membres du conseil est le vice-président de ce réseau et représente le conseil au sein de ce réseau. Il est utile de noter qu'un groupe de travail permanent a été créé au sein du conseil consultatif multipartite spécifiquement pour les objectifs de développement durable. Ce groupe a été conçu pour refléter la création d'un groupe similaire au sein de l'EEAC. Ce groupe de travail répond aux demandes de l'EEAC, communique à l'extérieur, accueille des ateliers thématiques liés à l'Agenda 2030 et informe le reste du conseil des développements liés à l'Agenda 2030.¹³⁹ Le conseil consultatif multipartite participe également à un projet sur les ODD impliquant sept pays lusophones du monde, dont l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, São Tomé et Príncipe et le Timor-Leste. Le conseil partage son expérience et ses connaissances avec ces gouvernements lusophones, bien que nombre d'entre eux n'aient pas de conseil homologue.



Conclusion

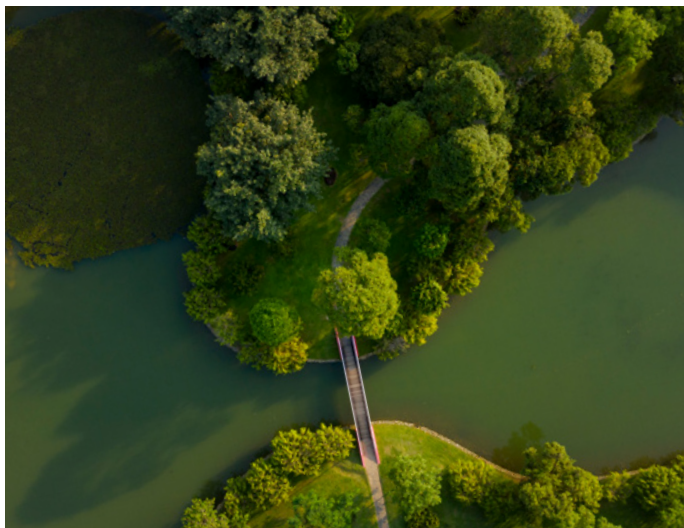
Ce rapport révèle que l'accélération de l'Agenda 2030 du développement durable nécessite la mise en place d'arrangements formels pour l'engagement multipartite afin de garantir des approches pangouvernementales et pansociales. Les bonnes pratiques issues de huit études de cas de conseils consultatifs nationaux sur le développement durable à travers le monde mettent en évidence les voies pour la création et le maintien d'organes consultatifs multipartites pour l'Agenda 2030.

Les organes multipartites ont joué un rôle important dans l'avancement du programme de développement durable avant l'adoption de l'Agenda 2030 des Nations unies. Ils continueront à jouer un rôle tout aussi important au-delà de l'horizon temporel de l'Agenda. Il est évident que les pays établissent de plus en plus de mécanismes institutionnalisés spécifiquement pour un engagement multipartite inclusif et à long terme sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, afin de soutenir la consultation sur le développement des priorités nationales, la rédaction des plans stratégiques nationaux et le compte rendu des progrès aux Nations unies. En outre, les gouvernements mentionnés dans ce rapport ont planifié un engagement multipartite institutionnalisé, inclusif et à long terme, et ont établi des dispositions pour des consultations périodiques et un engagement itératif par le biais du mécanisme des organes consultatifs multipartites.

Le mandat principal des organes consultatifs multipartites est de réunir des représentants de différents groupes de parties prenantes et de fournir des conseils sur des questions controversées pour le développement durable qui transcendent mais incluent ces multiples points de vue. Il s'agit là d'une valeur

Conclusion

ajoutée unique pour les gouvernements sur le long terme, car elle relie les intérêts du secteur privé et les demandes du public au sein d'un organe institutionnalisé, avec une vision commune plus large et plus englobante que tout angle ou perspective unique. Ces organes sont essentiels pour gérer les intérêts concurrents et pour identifier les domaines où les synergies peuvent être encouragées et les compromis atténués. Au-delà de ce mandat de base, certains organes consultatifs multipartites jouent un rôle actif dans des processus politiques spécifiques, tels que le développement de stratégies nationales de développement durable, la compilation des RNV ou la nationalisation des indicateurs. Ces rôles ajoutent de la crédibilité à l'Agenda et rendent souvent la mise en œuvre plus efficace. D'autres conseils et organes similaires disposant du statut et des ressources nécessaires ont étendu ce mandat en promouvant les réseaux de la société civile ou en s'engageant auprès du public. Toutefois, leurs objectifs primordiaux sont



de trouver un terrain d'entente et d'avoir un impact collectif sur le développement durable en mettant en valeur les contributions des diverses parties prenantes et en gérant les processus difficiles de négociation et de recherche de consensus sur des sujets controversés, favorisant ainsi une approche de la société dans son ensemble pour l'Agenda 2030.

Il existe diverses voies pour établir des organes consultatifs multipartites, et il n'y a pas de recette ou de plan spécifique sur la façon dont ils devraient être établis, où ils devraient être positionnés ou comment ils devraient être composés. Le succès dépend du contexte et doit être basé sur une évaluation approfondie du paysage institutionnel et politique. Les expériences, les succès et les défis des organes consultatifs multipartites qui ont été créés avant l'Agenda 2030 (comme la Belgique, la Namibie et le Portugal) diffèrent de ceux des organes nouvellement créés ou en cours de création (comme la Géorgie, le Kosovo, le Mexique, la Roumanie et le Sénégal) compte tenu des contextes institutionnels, juridiques et politiques dans lesquels ils ont été initiés et cherchent à maintenir leur légitimité. Les seconds sont en train de définir leur modus operandi, leurs mécanismes de gouvernance et leurs procédures de sélection, tandis que les premiers cherchent à renforcer les relations de partenariat à long terme. Pour cette raison, le rapport a mis en évidence les conditions favorables qui ont contribué au succès des différents types de conseils et d'organes similaires, tout en identifiant les facteurs de succès transversaux qui sont pertinents pour l'installation et le maintien de la légitimité, dans l'optique d'apprendre de ces facteurs de succès et de les adapter.

Comment réussir à mettre en place des organes consultatifs multi-partites ou des organes similaires?

Exploiter les institutions, processus et structures de parties prenantes existants. Étant donné que le temps est un facteur essentiel en termes «d'accélération», l'utilisation des entités existantes et l'exploitation des structures existantes des parties prenantes constituent la voie la plus efficace. Dans la mesure du possible, il faut s'appuyer sur l'histoire et la culture des pratiques de négociation et de recherche de consensus associées au dialogue sur des sujets controversés, et créer des opportunités de liens institutionnels entre les différentes parties prenantes. L'exécution des tâches devrait viser à modérer les intérêts divergents et à identifier les domaines dans lesquels des synergies peuvent être encouragées et les compromis nécessaires atténués, sans perdre de vue les demandes de la société et du secteur privé et en se fondant sur les résultats universitaires. Les gouvernements devraient s'efforcer de relier un tel organe consultatif multipartite aux mécanismes de coordination existants au sein du gouvernement qui incluent différents membres et niveaux de gouvernement. S'inspirer des institutions et des comités de coordination existants, qui servent d'exemples et de modèles utiles lors de la conception de nouveaux organes consultatifs multipartites. Utiliser leurs succès démontrables pour plaider en faveur de la pertinence et de l'importance de la création d'un nouvel organe multipartite et exploiter la mémoire institutionnelle et l'expérience des personnes clés de ces comités. En bref, dans la mesure du possible, il faut s'appuyer sur les épaules des

De manière significative, compléter les mandats et actions gouvernementales avec des approches pansociales

«géants» nationaux existants plutôt que de repartir de zéro. Utilisez les ressources, les mandats juridiques et les règles de fonctionnement existants avant de vous lancer dans la création de conseils autonomes et d'organes similaires puis de les transformer pour les adapter à l'Agenda 2030. Compte tenu de l'urgence de la situation en matière «d'accélération», la transformation des entités existantes est la voie la plus efficace.

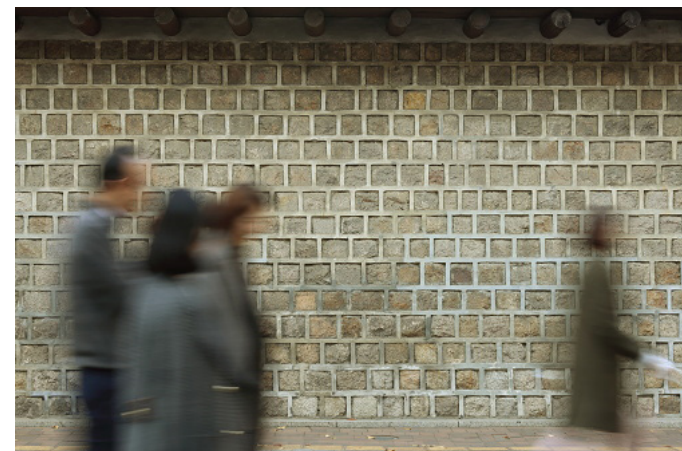
Collaborer avec les groupes de parties prenantes institutionnalisées afin d'identifier les membres du conseil consultatif multipartite qui sont en mesure de présenter des positions fortes soutenues par leurs institutions, garantissant ainsi que les débats sont fondés sur des considérations pratiques et les intérêts particuliers des différents secteurs. S'appuyer sur l'histoire et la culture des pratiques de négociation et de recherche de consensus associées au dialogue social sur des sujets controversés, et créer des opportunités pour réunir différents représentants et secteurs au sein d'un organe institutionnalisé capable de modérer les intérêts divergents et d'identifier les domaines où les synergies peuvent être encouragées et les compromis atténués. Adopter une approche globale de la société en collaborant avec le monde universitaire, la société civile et les précurseurs du développement durable dans le secteur privé, en encourageant l'échange de connaissances, le partage des responsabilités et un sens commun des objectifs. Il est important de reconnaître de manière appréciative la façon dont les différents secteurs peuvent compléter utilement les mandats et les actions des gouvernements, et il est nécessaire de donner aux acteurs non étatiques la possibilité de contribuer à des résultats

Conclusion

tangibles et d'assumer des rôles de direction au sein du conseil et de ses groupes de travail. La reconnaissance des obstacles à la participation est un élément central de cette approche globale de la société, notamment en ce qui concerne les LNOB. Tout le monde n'est pas en mesure de se permettre de participer, et les mécanismes permettant de contourner ce problème sont essentiels.

Attribuer au conseil consultatif multipartite une fonction officielle liée à des processus ou documents politiques spécifiques afin de lui donner un rôle plus actif dans les processus établis, tout en créant des voies claires d'engagement, d'impact et de renforcement de sa légitimité. Le relier aux stratégies nationales de développement durable, aux avis sur le processus et le contenu des revues nationales volontaires (RNVs) ou aux processus de nationalisation des indicateurs des ODD. Viser un échange réciproque et des boucles de rétroaction sur les recommandations, les conseils et l'adaptation des processus politiques en vue d'accélérer la réalisation des ODD.

Positionner le conseil consultatif multipartite à proximité ou au sein des institutions nationales chargées de superviser l'élaboration des politiques de développement durable. Cela permettra de s'assurer qu'il est aligné avec l'institution qui a un mandat de coordination. Cela augmentera l'engagement du conseil consultatif multipartite dans les stratégies nationales de développement durable et améliorera sa capacité à fournir des conseils politiques cohérents et intégrés à tous les ministères. Cependant, ce positionnement (et ses implications pour l'indépendance des conseils formulés) doit être



soigneusement examiné dans les différents contextes institutionnels et politiques nationaux. Idéalement, positionnez le conseil consultatif multipartite près du centre du gouvernement et de son administration. Le positionner près ou au sein des institutions nationales responsables de la planification et de la mise en œuvre globale des ODD garantira qu'il est aligné avec l'institution qui a un mandat de coordination, ce qui augmentera l'engagement du conseil multipartite dans les stratégies nationales de développement durable et améliorera sa capacité à fournir des conseils politiques cohérents à tous les ministères. Cependant, ce positionnement (et ses implications pour l'indépendance de tout conseil formulé) doit être soigneusement examiné dans les différents paysages institutionnels et politiques nationaux.

Obtenir la reconnaissance de l'exécutif et/ou du parlement, promouvoir l'appropriation et le partage des responsabilités en ayant à l'esprit une approche pangouvernementale. Cela permettra non seulement d'assurer la cohérence des politiques, mais aussi de

Conclusion

créer un écosystème propice qui soutiendra les changements législatifs, institutionnels et budgétaires nécessaires à la création du conseil et à son maintien à long terme.

Unir ses forces avec les partenaires internationaux et exploiter le soutien financier, technique et en termes de capacités de ces derniers pour la mise en place d'organes consultatifs multipartites, notamment en ce qui concerne l'élaboration des modalités de gouvernance et le financement du secrétariat.

Comment maintenir la légitimité et les relations constructives à long terme ?

Créer un consensus sur les sujets controversés et intégrer les perspectives académiques, sociétales et du secteur privé afin de s'engager de manière constructive avec les différents représentants des parties prenantes sur les sujets controversés et les domaines de transformation. Les exigences relatives à l'unanimité des conseils fournis par le conseil consultatif multipartite doivent être décrites dans la loi, et la nécessité (et les processus) de recherche de consensus doivent être décrits dans les règlements internes. Cela nécessite également la création de mécanismes de retour d'information formels et informels au sein des organes consultatifs multipartites afin de promouvoir la transparence et la responsabilité ainsi qu'un investissement dans les compétences de leadership et de facilitation pour assurer une médiation efficace des divers intérêts. Parmi les membres, il devrait y avoir

un engagement commun pour la recherche de faits et d'arguments étayés par des preuves ainsi qu'une volonté de compromis afin de parvenir à un consensus sur les opinions. Ces éléments doivent constituer l'éthique commune qui guide les processus de l'organe. Les processus internes et les approches de travail devraient inclure la spécification du mandat ainsi que diverses voies et méthodologies pour la recherche du consensus, par exemple en renforçant le fonctionnement et les mécanismes de dialogue et de recherche du consensus au sein des groupes de travail. Lorsqu'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, il devrait être possible d'inclure un texte contenant des positions divergentes plutôt que d'affaiblir ou de simplifier les conseils fournis. Il s'agit d'une information importante pour les décideurs politiques au moment de décider des priorités et d'ancrer les processus politiques dans des considérations très pratiques, et cela témoigne de la valeur ajoutée des organes consultatifs multipartites, qui fournissent des conseils politiques de type Realpolitik et arbitrent les positions controversées de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire.

Des relations constructives, formelles et de confiance entre le conseil consultatif multipartite et le gouvernement. La mise en place de mécanismes institutionnalisés d'échange et de retour d'information entre les deux entités est nécessaire pour garantir la pertinence politique des recommandations et pour maintenir la motivation de l'engagement honorifique de la part des organes consultatifs multipartites. Cela va de pair avec la création d'un écosystème favorable aux organes consultatifs multipartites, le développement de solutions et de processus structurels avec un

Conclusion

mandat institutionnalisé et des ressources financières. Les organes consultatifs multipartites doivent être intégrés dans un cadre juridique solide avec des mécanismes interinstitutionnels clairs qui relient les différentes branches et niveaux du gouvernement. Cela garantira la cohérence horizontale et verticale des politiques ainsi qu'un suivi adéquat.

Améliorer l'acceptation sociale de la transformation et du changement social en promouvant l'inclusion, la diversité et la participation au sein du conseil consultatif multipartite. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des procédures de sélection ou de nomination claires et transparentes, fondées sur la loi ou les règlements internes ; de donner aux acteurs non étatiques la possibilité d'assumer des rôles de direction et de décision au sein du conseil lui-même ou des groupes de travail ; de renforcer le fonctionnement ainsi que les mécanismes de dialogue et de recherche de consensus au sein des groupes de travail ; de promouvoir l'inclusion et l'accessibilité par des méthodes d'engagement en ligne et hors ligne ; de prévoir un engagement multiple et itératif dans le temps ; de tenir les membres informés de l'objectif de leurs contributions. Il est également important de promouvoir la fierté collective, l'appartenance et l'engagement envers le conseil consultatif multipartite, fondés sur une croyance commune dans le mandat, le rôle et la valeur ajoutée du conseil. En bref, la culture intentionnelle de l'inclusivité doit aller au-delà des simples formalités énoncées. Mettre en place des mesures pour assurer une représentation actualisée des membres et promouvoir la cohérence temporelle face à des chocs tels que les transitions politiques, les crises économiques ou les pandémies

*Ancrer la vision
2030 au sein
de la société*

sanitaires. Il faut pour cela revoir la composition des organes consultatifs multipartites afin de s'assurer que, dans des contextes politiques et socio-économiques en constante évolution, tous les acteurs concernés sont inclus. Il faut également prévoir des actions permanentes de plaidoyer, de sensibilisation et de développement des capacités pour les nouveaux fonctionnaires, créer un cadre juridique et institutionnel solide, assurer la continuité du secrétariat et la présence de divers membres nommés de manière non politique. Les stratégies de mobilisation des ressources et les mesures visant à garantir l'indépendance du conseil, telles que l'adhésion du parlement, sont essentielles. L'ancrage de l'objectif central des organes consultatifs nationaux dans les principes sous-jacents, la vision ambitieuse de l'Agenda 2030 ainsi que dans les engagements des États envers les accords régionaux et multilatéraux peut servir à renforcer la légitimité des organes consultatifs multipartites. Même dans des contextes polarisés, ils peuvent continuer à jouer un rôle dans l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'engagement infranational des organes consultatifs multipartites pour favoriser le dialogue sociétal et la promotion du développement durable. Les organes consultatifs multipartites jouent un rôle dans la collecte des diverses contributions des entités infranationales, en offrant aux autorités infranationales la possibilité de participer aux réunions du conseil ou du groupe de travail en tant qu'observateurs ou membres votants et en collaborant avec les autorités locales pour développer des solutions innovantes aux problèmes locaux. Ils jouent également un rôle dans le renforcement des capacités de l'État par la

Conclusion

promotion de réseaux locaux et régionaux afin de renforcer l'engagement public et d'accélérer ainsi la mise en œuvre du développement durable.

Budget pour les aspects opérationnels et administratifs du conseil consultatif multipartite et pour le développement des capacités du secrétariat et de la direction. Un secrétariat bien doté en ressources et relativement indépendant est nécessaire pour améliorer les opérations et garantir l'efficacité à long terme. Allouer des ressources pour le développement des capacités des secrétariats et des présidents des conseils consultatifs multipartites, en particulier en ce qui concerne les compétences de convocation et de facilitation, afin qu'ils soient mieux équipés pour promouvoir la recherche du consensus. Le mandat doit être soutenu par un budget afin d'être en mesure de le remplir.

Renforcer les éléments opérationnels et de gouvernance pour une exécution et une réalisation harmonieuse du mandat et des services. Documenter les principes et procédures de gouvernance interne et de fonctionnement, s'assurer que tous les membres les comprennent, et créer si nécessaire une marge de manœuvre pour les renforcer au fil du temps, si nécessaire. Il convient d'accorder une attention particulière aux rôles de direction, au nombre des membres, ainsi qu'aux processus de sélection crédibles (nomination, désignation ou candidature). Les principes et les exigences en matière d'adhésion doivent être très clairs, tout comme la formalisation du mandat et de l'indépendance des membres. Il devrait également y avoir des modalités d'échange entre les groupes de travail au sein du conseil consultatif

140 Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA 2020, p. 9. [PDF](#)

multipartite et un secrétariat doté de ressources suffisantes pour faire fonctionner l'organe.

Remettre en question les hypothèses de pénurie,¹⁴⁰ comme le fait valoir le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, en utilisant les possibilités existantes d'engagement multipartite, telles que la consultation sur les stratégies de développement durable et les mécanismes de coordination qui incluent différents niveaux de gouvernement, et les possibilités d'engagement ad hoc ou périodique, telles que le compte rendu des progrès aux Nations unies, lors de l'identification des champions et de la définition des dispositions pour un engagement multipartite institutionnalisé à long terme. Il est également important de prendre en compte la transformation des mécanismes de planification stratégique pluriannuelle existants et des modalités de travail afin de les adapter au contexte de l'Agenda 2030, notamment en tenant compte des liens, de la cohérence des politiques, de l'inclusion, de la diversité et du principe de laisser personne de côté (LNOB).

Examiner la contribution apportée par les organes consultatifs multipartites. L'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite des contributions complémentaires de différentes parties prenantes, quels que soient les secteurs, les silos et les échelles. Il convient de reconnaître et de souligner que les organes consultatifs multipartites ne sont pas la solution miracle à tous les problèmes de développement. Au lieu d'essayer d'attribuer l'impact directement à ces plates-formes, les évaluateurs devraient considérer la contribution des organes consultatifs multipartites aux progrès du

développement dans un système institutionnel et politique plus large.

Investir dans l'apprentissage institutionnel entre les organes consultatifs multipartites partageant les mêmes points de vue, au niveau régional et mondial, en apprenant dans les réseaux régionaux ou en choisissent des partenaires de jumelage chaque fois que possible pour les processus de coopération aux fins de partage d'informations, de développement des capacités et de résolution innovante des problèmes sur les questions transfrontalières.

Trouver un équilibre entre le traitement de questions opportunes et pertinentes pour la société, tout en préservant la vision à long terme, afin de maintenir la valeur ajoutée d'un conseil consultatif multipartite.

Cela nécessite de la flexibilité et une adaptation aux demandes immédiates (telles que COVID-19, «reconstruire en mieux» et des concepts tels que la «transition juste») tout en assurant un certain degré de continuité. Cela nécessite une réflexion approfondie sur la composition du secrétariat et du conseil consultatif multipartite ainsi que sur la nécessité de maintenir la mémoire institutionnelle dans le temps. Cela inclut l'institutionnalisation des principes opérationnels, des critères de sélection des membres et des mécanismes de gouvernance dans la loi ainsi que l'allocation de ressources et la création d'opportunités pour une planification collective à long terme afin de s'assurer que le travail des organes consultatifs multipartites s'inscrit dans les objectifs stratégiques du pays, de la région et du monde, à la fois dans le contexte de l'Agenda 2030 et au-delà.



Liste de référence

- ↳ British Columbia Council for International Cooperation and Canadian Council for International Cooperation. "Effective multi-stakeholder engagement to realize the 2030 Agenda in Canada".
- ↳ Camillus, John C. "Strategy as a Wicked Problem." *Strategic Planning*. Harvard Business Review (2014)
- ↳ Cashore, Benjamin, Bernstein, Steven, Humphreys, David, Visseren-Hamakers, Ingrid, Rietig, Katharine. "Designing Stakeholder Learning Dialogues for Effective Global Governance". *Policy and Society* 38, No. 1 (1 April 2019): 118-47.
- ↳ Cornforth, Jack, Becuwe, Juliette. "What Role Can National Sustainable Development Councils and Similar Bodies Play in the Design and Delivery of the Sustainable Development Goals?" "Sharing Tools in Planning for Sustainable Development", April 2014: 8.
- ↳ De Vries, Michiel. "The Role of National Sustainable Development Councils in Europe in Implementing the UN's Sustainable Development Goals Overview and Conclusions". Den Haag, Berlin, London: EEAC & RNE, 2015.
- ↳ German Council for Sustainable Development. "Open SDGclub.Berlin". Accessed 10 October 2020.
- ↳ Glass, Lisa-Maria, Newig, Jens. "Governance for achieving the Sustainable Development Goals: how important are participation, policy coherence, adaptation and democratic institutions". *Earth System Governance* (2), April 2019.
- ↳ Gorddard, Russell, Colloff, Matthew et al. "Values, rules and knowledge: adaptation as change in the decision context". *Environmental Science & Policy* (57) 2016, pp. 60-69.
- ↳ Heidbrink, Kathrin, Fenster, Eva, Oepen, Manfred. "Tracking Progress Together: Emerging Practices in National SDG Review". Bonn: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, 2018. Accessed October 2020.
- ↳ Inter-Parliamentary Union. "Institutionalisation of the Sustainable Development Goals in the Work of Parliaments". Accessed 21 October 2020.
- ↳ Jensen, Lois, ed. "Report of the Secretary-General on SDG Progress 2019 Special Edition". United Nations, 2019.
- ↳ Maurer, Crescencia. "Rio 8: An Assessment of National Councils for Sustainable Development". Washington, D.C.: World Resources Institute, 1999: 10.
- ↳ Niestroy, Ingeborg. "Sustaining sustainability: a benchmark study on national strategies towards sustainable development and the impact of councils in nine EU member states". EEAC, January 2005.
- ↳ Niestroy, Ingeborg, Hege, Elisabeth, Dirth, Elizabeth, Zondervan, Ruben. "Europe's Approach to Implementing the Sustainable Development Goals: Good Practices and the Way Forward". Policy Department for External Relations, 1 February 2019, 1-169.
- ↳ Osborn, Derek, Cornforth, Jack, Ullah, Farooq. "National Councils for Sustainable Development: Lessons from the Past and Present". "Sharing Tools in Planning for Sustainable Development", April 2014, 1-11.
- ↳ Simpson, Michael. "Multi-stakeholder Approaches in a Canadian Context". In BCCIC, "Reading Between the Lines: Accelerated Implementation of Agenda 2030". June 2020. Vancouver, B.C.

Liste de référence

- ↘ Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA. 2020.
- ↘ Sustainable Development Goals (United Nations). "Decade of Action". Accessed 1 May 2020.
- ↘ United Nations. "Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development A/RES/70/1". Accessed 2 Nov. 2020.
- ↘ United Nations General Assembly. "Resolution adopted by the General Assembly on 20 December 2018: 73/254. Towards global partnerships: a principle-based approach to enhanced cooperation between the United Nations and all relevant partners". District General. 16 January 2019.
- ↘ United Nations Sustainable Development Group. "Leave No One Behind". Accessed 12 October 2020.

RÉFÉRENCES SPÉCIFIQUES AUX PAYS

Belgique

- ↘ Belgian Court of Audit. "Sustainable Development Goals 2030 UN Agenda: Implementation, Monitoring and Reporting by the Belgian Authorities (Preparedness Review)". 24 June 2020.
- ↘ Développement Durable Belgique. "La Vision Stratégique Fédérale à Long Terme (Vlt)". Accessed 8 September 2020.
- ↘ European Sustainable Development Network. "Single Country Profile – Belgium". 7 May 2020.
- ↘ Federal Council for Sustainable Development (FRDO-CFDD). Accessed 8 September 2020.
- ↘ Federal Council for Sustainable Development (FRDO-CFDD). "Update 2030 Agenda". 17 July 2020.
- ↘ Federale Raad Voor Duurzame Ontwikkeling (FRDO-CFDD). "Koninklijk besluit tot goedkeuring van het huishoudelijk reglement van de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling". 12 July 2016.
- ↘ Government of Belgium. "Pathways to Sustainable Development: First Belgian National Voluntary Review on the Implementation of the 2030 Agenda". United Nations High-Level Political Forum. July 2017.
- ↘ Government of Belgium. "Sustainable Development". Accessed 25 October 2020.
- ↘ Moniteur Belge. "Lois, Décrets, Ordonnances Et Réglements". 18 June 1997.
- ↘ Moniteur Belge. "Lois, Décrets, Ordonnances Et Réglements". 11 February 1999.

Géorgie

- Administration of the Government of Georgia. "On the Approval and Establishment of the Inter-Agency Council for Sustainable Development Goals, § Law of Georgia on the Structure, Authority and Rules of Procedure of the Government of Georgia, Article 8 (2) (i) and Article 29". 2020. Shared by personal correspondence.
- ↘ Administration of the Government of Georgia. "The National Document for the Nationalization of UN Sustainable Development Goals (SDGs)". Accessed 14 September 2020.
- ↘ Administration of the Government of Georgia. Accessed 10 September 2020.
- ↘ Administration of the Government of Georgia. "Policy Planning, Monitoring and Evaluation Handbook". 4 March 2020.
- ↘ Administration of the Government of Georgia. 10 September 2020.
- ↘ Global Compact Network Georgia. "Private Sector Contribution to Georgia's 2020 Voluntary National Review on Sustainable Development Goals". United Nations High-Level Political Forum. July 2020.
- ↘ Government of Georgia. "First Voluntary National Review on Implementation of the Sustainable Development Goals – Georgia". United Nations High-Level Political Forum. 2016.
- ↘ Government of Georgia. "Statistical Annex to Voluntary National Review 2020 – Georgia". United Nations High-Level Political Forum. July 2020.
- ↘ Government of Georgia. "Voluntary National Review – 2020 Georgia". United Nations High-Level Political Forum. July 2020.
- ↘ Institute for Development of Freedom of Information. "Amendments to the Rules of Operation of the SDGs Council in Georgia". 21 February 2020.
- ↘ Institute for Development of Freedom of Information. "Facilitate the Landing of 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level". 25 December 2017.
- ↘ Institute for Development of Freedom of Information. "Future = You – Georgia Unites Around Global Goals". 24 October 2017.
- ↘ Kldiashvili, Giorgi. "Role of CSOs in Improving SDG Monitoring & Data Analysis: Case of Georgia". Institute for Development of Freedom of Information (IDFI). September 2018.
- ↘ Open Government Partnership. "Georgia Action Plan 2018–2019". 4 December 2018.
- ↘ State Audit Office of Georgia. "Performance Audit of Preparedness for Implementation of Sustainable Development Goals". 6 February 2019.

Liste de référence

Kosovo

Assembly of Kosovo. "Constitutive Act of the Council for Sustainable Development". Pristina, 2018. Shared by personal correspondence.

↘ Assembly of Kosovo. "Progresi I Kosovës Për OZHQ-të Në Vitin 2018". Accessed 15 September 2020.

↘ Government of Kosovo. "National Development Strategy 2016–2021 (NDS)". January 2016.

Ibrahimi, Ervin. "Council for Sustainable Development of the Assembly of Kosovo Draft Action Plan 2020". 22 November 2019. Shared by personal correspondence.

Ibrahimi, Ervin. "SDGs in National Development Strategies of Albania and Montenegro – Working Paper". 2019. Shared by personal correspondence.

↘ KSDW. "The Recovery Is Green". 2020.

Mexique

↘ Government of Mexico. "Estrategia Legislativa Para La Agenda 2030". 24 August 2020.

↘ Government of Mexico. "Estrategia Nacional Para La Implementación De La Agenda 2030 En México". 2 December 2019.

Government of Mexico. "Lineamientos De Los Comités De Trabajo Del Consejo Nacional De La Agenda 2030". Lineamientos De Funcionamiento, October 2019. Shared by personal correspondence.

↘ Government of Mexico. "Reporte Nacional Para La Revisión Voluntaria De México En El Marco Del Foro Político De Alto Nivel Sobre Desarrollo Sostenible". United Nations High-Level Political Forum. 2016.

↘ Government of Mexico. "Agenda 2030". Accessed 15 September 2020.

↘ Government of Mexico. "Voluntary National Review for the High-Level Political Forum on Sustainable Development Basis for a Long-Term Sustainable Development Vision in Mexico: Progress on the Implementation of the 2030 Agenda and the Sustainable Development Goals". United Nations High-Level Political Forum. 2018.

↘ Government of Mexico. "Decree by which the National Council of the 2030 Agenda for Sustainable Development is created." Official Gazette of the Federation. 26 April 2017.

↘ Government of Mexico. "Decree by which various provisions of the Planning Law are amended, added and repealed." Official Gazette of the Federation. 16 February 2018.

↘ Government of Oaxaca. "Voluntary Subnational Review". 2020.

Namibie

Edwards, Jessica, Kilian, Darryll. "Second National Integrated State of the Environment Report for Namibia Final Inception Report". SRK Consulting. September 2020. Shared by personal correspondence.

↘ Government of Namibia. "Implementation of Sustainable Development Goals – Voluntary National Review 2018". United Nations High-Level Political Forum. 2018.

↘ Government of the Republic of Namibia. "Namibia Vision 2030: Policy Framework for Long-Term National Development". 2004.

↘ Ministry of Environment and Tourism. "Annual Report of the Sustainable Development Advisory Council Financial Year 2013/14". 2013.

↘ National Planning Commission. "Namibia's 5th National Development Plan (NDP5)". Accessed 30 September 2017.

↘ Parliament of the Republic of Namibia. "Environmental Management Act 7 of 2007". 31 December 2007. Sustainable Development Advisory Council. Accessed 15 September 2020.

↘ Sustainable Development Advisory Council. "Sustainable Development Awards Programme". Accessed 10 October 2020.

Portugal

↘ European Economic and Social Committee. "Portugal". Accessed 20 September 2020.

↘ European Sustainable Development Network. "27th EEAC Annual Conference, Lisbon". 19 September 2019.

↘ Government of Portugal. "National Report on the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development – Portugal". United Nations High-Level Political Forum. July 2017.

↘ Government of Portugal. "Programa Nacional de Reformas". 2020.

↘ National Council of the Environment and Sustainable Development. Accessed 15 September 2020.

National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS Annual Activity Report". March 2019. Shared by personal correspondence.

National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS Brief Presentation". May 2019. Shared by personal correspondence.

National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS' Stance on the National Integrated Energy and Climate Plan (PNEC)". April 2019. Shared by personal correspondence.

↘ Portugal's Ministry of Environment and Spatial Planning. Decreto-Lei no 136/2004. Diário Da República. 3 June 2004.

↘ Portugal's Ministry of Environment. Decreto-Leino 220/97. Diário Da República. 20 August 1997.

Liste de référence

Roumanie

↘ Department for Sustainable Development. Accessed 15 September 2020

↘ Department for Sustainable Development. "Romania's Sustainable Development Strategy 2030". 9 November 2018

Government of Romania. "Operational selection procedure for the establishment of the team of specialists from the Advisory Board for Sustainable Development, within the SIPOCA 613 project". 26 August 2020. Shared by personal correspondence.

↘ Government of Romania. "Romania's Voluntary National Review 2018". United Nations High-Level Political Forum. July 2018

↘ Government of Romania. "National Reform Programme 2020". April 2020.

↘ International Association of Economic and Social Councils and Similar Institutions (AICESIS). "Social Dialogue in Romania". January 2013.

↘ Organisation for Economic Co-operation and Development. "Romania: OECD Scan of Institutional Mechanisms to Deliver on the SDGs". 2020

↘ Organisation for Economic Co-operation and Development. "SDG Budgeting in Romania Linking Policy Planning and Budgeting to Support the Implementation of the Sustainable Development Goals (SDGs)". Accessed 15 October 2020

Sénégal

↘ Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement. Accessed 2 November 2020

↘ Gouvernement du Sénégal. "Objectifs De Développement Durable – ODD – Revue Nationale Volontaire". United Nations High-Level Political Forum. June 2018

↘ Ministère De L'économie, Des Finances Et Du Plan. "Plan Sénégal Émergent Plan D'actions Prioritaires 2019–2023". Décembre 2018

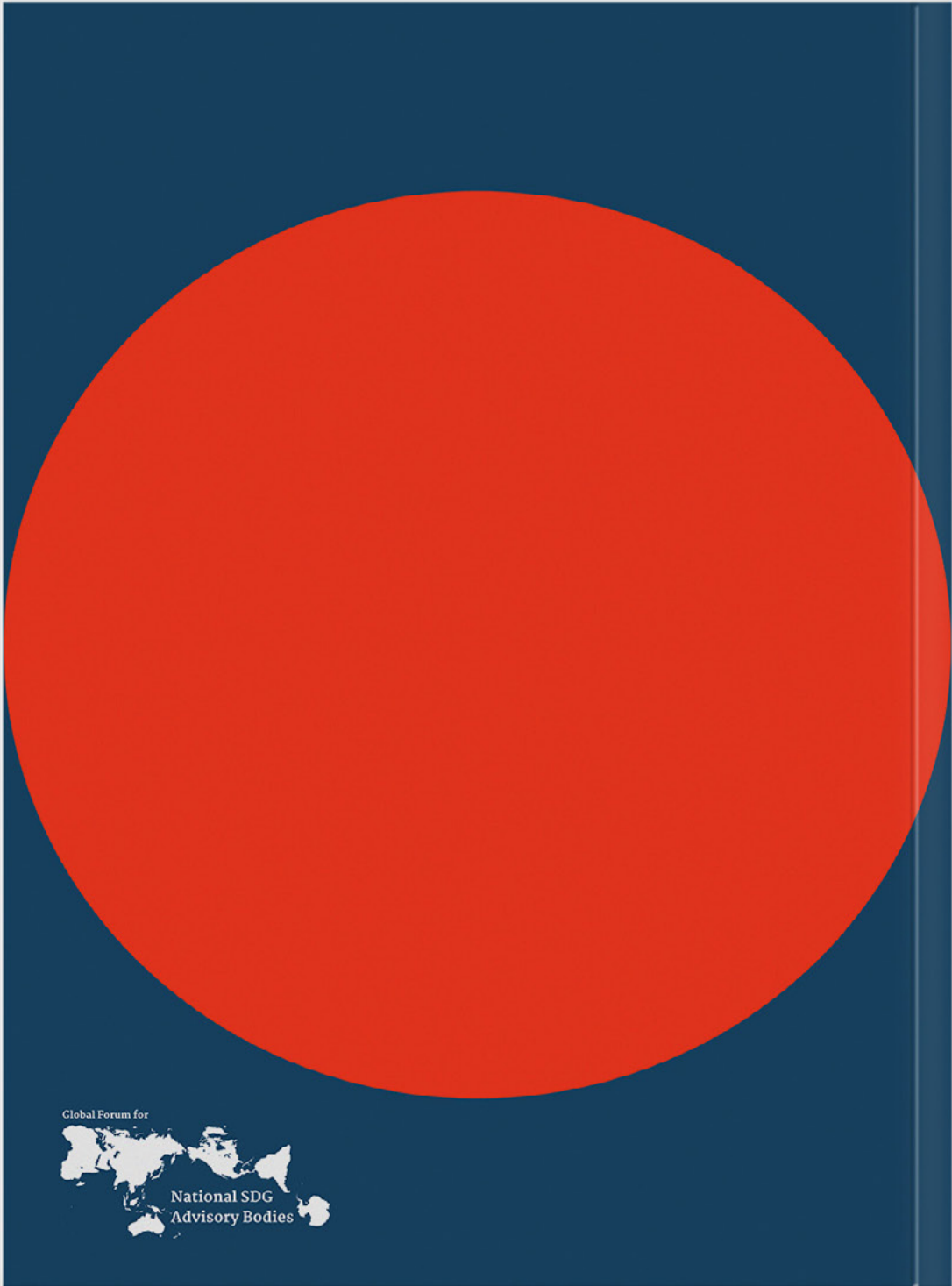
↘ Ministère De L'environnement Et Du Développement Durable. "Strategie Nationale De Développement Durable". 2016

↘ Plateforme Des Organisations De La Société Civile Pour Le Suivi Des Objectifs De Développement Durable. "Contribution De La Société Civile Au Rapport National De Suivi De La Mise En œuvre Des ODD". May 2018

↘ Sustainable Development Solutions Network. "Regional Network Sahel". Accessed 1 November 2020

↘ United Nations PAGE. "Senegal". Accessed 2 November 2020





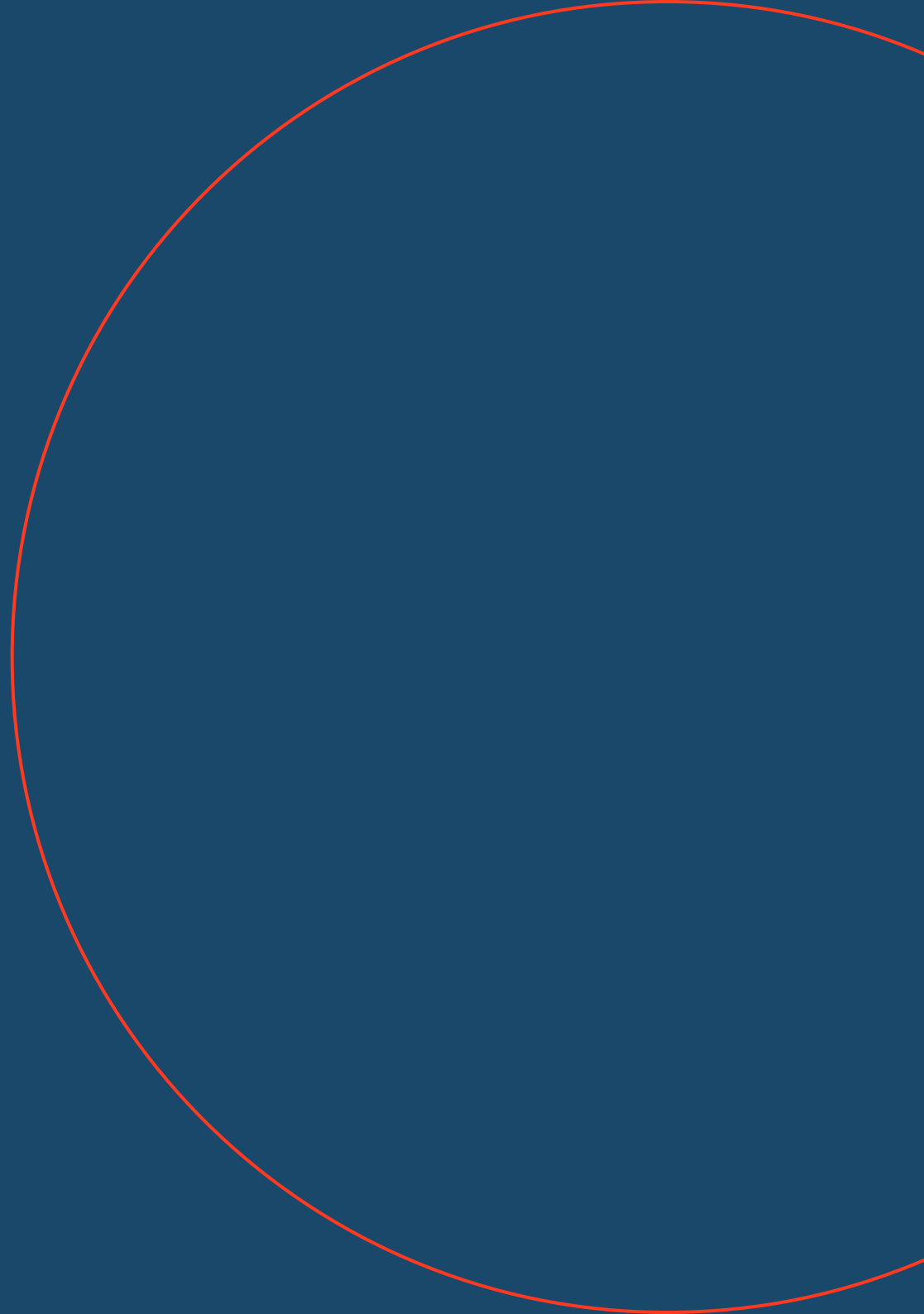
Global Forum for



National SDG
Advisory Bodies



Annexe



GÉORGIE

Le Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable existe en Géorgie depuis 2017 sous le nom de Conseil sur la réforme de l'administration publique et les objectifs de développement durable¹⁴¹ et a été reconstitué le 23 janvier 2020.

Le conseil est directement responsable devant le Premier ministre de Géorgie¹⁴² et est composé de vice-ministres et d'autres hauts fonctionnaires, mais des participants de tous les secteurs de la société, y compris la société civile, le monde universitaire, le secteur privé et les organisations non gouvernementales internationales peuvent participer aux groupes de travail. Les membres du conseil comprennent également les coprésidents des groupes de travail thématiques issus d'ONG locales.

Quatre groupes de travail font rapport au Conseil interagences, à savoir:

- Inclusion sociale
- Développement économique
- Énergie durable et protection de l'environnement
- Gouvernance démocratique.

Le secrétariat du conseil est situé au sein du bureau du Premier ministre, dans le département de la planification et de la coordination des politiques, responsable de la coordination de la mise en œuvre des ODD en Géorgie.

Le conseil en Géorgie fournit une orientation stratégique sur les questions inter-agences en relation avec la mise en œuvre des ODD et est responsable du développement de la stratégie nationale de développement ainsi que de l'intégration des ODD dans les politiques nationales. En outre, le conseil examine le rapport national de suivi¹⁴³ et les rapports annuels de suivi, fournit des conseils sur la collecte de données statistiques pour le suivi des ODD, donne des avis sur la nationalisation des ODD¹⁴⁴ et contribue à d'autres fonctions par le biais de la législation existante.¹⁴⁵

KOSOVO

Depuis sa création en octobre 2018, le Conseil du Kosovo pour le développement durable existe en tant que groupe parlementaire dirigé par la Commission de la santé, du travail et de la protection sociale, sous la direction du président de cette commission.¹⁴⁶

Le conseil est positionné au sein du parlement comme l'organe institutionnel le plus élevé qui peut surveiller la mise en œuvre de la résolution sur les ODD.¹⁴⁷

La composition du conseil est interinstitutionnelle dans la mesure où celui-ci comprend un président, 13 membres de la commission parlementaire de la santé, du travail et de la protection sociale, puis, sur une base volontaire, 14 présidents d'autres commissions parlementaires, des représentants du secrétaire général et des représentants externes de l'UNKT, du gouvernement et des OSC.¹⁴⁸

Le conseil réunit des parlementaires et d'autres représentants institutionnels, des organisations internationales et des groupes de réflexion d'OSC afin de coordonner une action commune pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Kosovo. La participation de représentants du gouvernement et de l'Association des municipalités du Kosovo au conseil contribue à rationaliser les actions relatives aux ODD dans toutes les couches de la société. Elle permet également de faciliter la localisation et la coordination verticale.¹⁴⁹

142 Administration of the Government of Georgia. "On the Approval and Establishment of the Inter-Agency Council for Sustainable Development Goals, § Law of Georgia on the Structure, Authority and Rules of Procedure of the Government of Georgia, Article 8 (2) (i) and Article 29". 2020. Partagé par correspondance personnelle

143 Ibid.

144 Government of Georgia. "First Voluntary National Review on Implementation of The Sustainable Development Goals – Georgia". United Nations High-Level Political Forum. 2016. [PDF](#); Government of Georgia. "Voluntary National Review – Georgia VNR 2020". United Nations High-Level Political Forum. July 2020. [PDF](#)

145 Administration of the Government of Georgia. "The National Document for the Nationalization of UN Sustainable Development Goals (SDGs)". Accessed 14 September 2020. [PDF](#)

146 Administration of the Government of Georgia. Council. Accessed 10 September 2020. [URL](#)

147 Assembly of Kosovo. "Constitutive Act of the Council for Sustainable Development". Pristina, 2018. Shared by personal correspondence.

148 Ibrahim, Ervin. "Council for Sustainable Development of the Assembly of Kosovo Draft Action Plan 2020". 22 November 2019. Shared by personal correspondence.

149 Ibid.

MEXIQUE

Au Mexique, le Conseil national sur l'Agenda 2030 du développement durable a été initialement créé par décret présidentiel et publié au Journal officiel de la Fédération le 26 avril 2017.¹⁵⁰ La loi sur la planification du développement national (2018)¹⁵¹ a également été réformée, garantissant un engagement de l'ensemble du gouvernement envers l'Agenda 2030. Le 31 mai 2018, les directives opérationnelles du Conseil national sur l'Agenda 2030 du développement durable ainsi que les mécanismes de participation multisectorielle ont été établis.¹⁵²

L'organe décisionnel le plus élevé du conseil consultatif multipartite est le Conseil national sur l'Agenda 2030 dirigé par le président ou l'un de ses représentants. Au sein du Conseil national, il existe deux comités, à savoir le Comité de suivi et d'évaluation et le Comité de stratégie nationale, composés de 30 membres, dont 19 agences fédérales et un mélange de représentants non gouvernementaux ou infranationaux d'OSC, du secteur privé, du monde universitaire, de la communauté scientifique, de gouvernements infranationaux, de municipalités, du pouvoir législatif et d'une institution de statistiques.

Il existe quatre groupes de travail thématiques (développement social, développement économique, développement environnemental, égalité et inclusion),¹⁵³ et deux groupes supplémentaires ont été proposés sur l'engagement infranational et l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes) respectivement.

Le Conseil a pour mandat d'élaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et joue un rôle de premier plan dans la compilation des RNV,¹⁵⁴ sur la base d'un vaste processus de consultation impliquant les parties prenantes aux niveaux fédéral, étatique et local.¹⁵⁵ En décembre 2020, une importante restructuration a eu lieu au sein du gouvernement. Le Secrétariat exécutif deviendra une partie du ministère de l'Économie.

ROUMANIE

Le Conseil consultatif pour le développement durable en Roumanie existe depuis février 2020 et est positionné au sein du Département du développement durable.¹⁵⁶

Le ministère du Développement durable finalise actuellement la structure et le processus formel de recrutement de 34 représentants (deux par objectif) pour siéger au conseil. Les membres seront nommés sur la base d'un appel ouvert, d'un processus de candidature et d'entretiens.

La composition du conseil sera approuvée au niveau du Premier ministre, sur proposition du conseiller d'État, qui est le chef du département du développement durable, subordonné au Premier ministre lui-même.

Les propositions doivent être faites à l'issue d'une procédure de sélection transparente.

Le conseil développe des propositions pour la mise en œuvre de la stratégie nationale, mène des études et des analyses concernant la mise en œuvre de la stratégie, rédige des propositions d'initiatives législatives jugées prioritaires pour la mise en œuvre de la stratégie, assure un cadre organisé pour les consultations avec les différentes parties prenantes, promeut des approches innovantes, conseille le Département du développement durable (y compris sur la RNV),¹⁵⁷ offre des conseils au Comité interdépartemental pour le développement durable et fournit un soutien à l'Institut national des statistiques dans la sélection des indicateurs pertinents des ODD.¹⁵⁸

150 Government of Mexico. "Decree by which the National Council of the 2030 Agenda for Sustainable Development is created." Official Gazette of the Federation. 26 avril 2017. [↘ URL](#)

151 En 2018, le Conseil national a présenté au Congrès une proposition de réforme de la loi sur la planification. Cette loi a permis d'aligner le plan de développement national sur l'Agenda 2030. réforme de la loi sur la planification a été publiée au Journal officiel de la Fédération le 16 février 2018. Government of Mexico. "Decree by which various provisions of the Planning Law are amended, added and repealed." Official Gazette of the Federation. 16 February 2018. [↘ URL](#)

152 Gobierno de Mexico. "Lineamientos De Los Comités De Trabajo Del Consejo Nacional De La Agenda 2030". Lineamientos De Funcionamiento, October 2019. Partagé par correspondance personnelle

153 Ibid.

154 Government of Mexico. "Voluntary National Review for the High-Level Political Forum on Sustainable Development 2018." [↘ PDF](#)

155 Gobierno De Mexico. "Estrategia Nacional Para La Implementación De La Agenda 2030 En México". 2 December 2019. [↘ URL](#)

156 Département du développement durable. Consulté le 15 septembre 2020. [↘ URL](#)

157 Government of Romania. "Romania's Voluntary National Review 2018". United Nations High-Level Political Forum. Juillet 2018. [↘ PDF](#)

158 Department for Sustainable Development. Consulté le 2 novembre 2020. [↘ URL](#)

SÉNÉGAL

Le Sénégal ne dispose pas d'un conseil consultatif officiel pour le développement durable ; toutefois, l'engagement politique du Sénégal en faveur de la mise en œuvre des ODD s'est manifesté par des mécanismes inclusifs et participatifs. Notamment le Cadre harmonisé de suivi et d'évaluation des politiques publiques (CASE) ; la création du comité technique ad hoc pour la RNV (2018) établi sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification ; l'engagement avec la Plateforme des organisations de la société civile pour le suivi des ODD (POSCO Agenda 2030),¹⁵⁹ ainsi que le groupe de travail de la société civile sous l'égide du Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD),¹⁶⁰ et le partenariat avec le monde universitaire par le biais de SDSN Sahel¹⁶¹.

BELGIQUE

En Belgique, le Conseil fédéral du développement durable est relativement autonome et indépendant.

Le conseil est entièrement composé de représentants de la société civile organisée, du monde universitaire, des syndicats et des représentants de l'industrie. Il a été créé par la loi du 5 mai 1997¹⁶² et modifié en 2010.¹⁶³ L'assemblée générale se réunit en moyenne trois fois par an mais, entre les réunions, l'assemblée générale vote formellement sur tous les projets d'avis au moyen d'une procédure écrite.

Les décisions relatives au fonctionnement du conseil sont prises par le bureau, qui comprend un président d'honneur et trois vice-présidents, ainsi que des membres ayant voix délibérative.

Le conseil dispose de cinq groupes de travail actifs, dont les suivants :

- Stratégies pour le développement durable
- Énergie et climat
- Relations internationales
- Normes de produits
- Biodiversité et forêts

Le conseil conseille le gouvernement sur toutes les mesures concernant la politique fédérale en matière de développement durable. Il contribue au dialogue politique, sert de forum d'échange d'idées sur le développement durable et rédige des avis au sein des organes statutaires, des groupes de travail et des forums.¹⁶⁴

159 Plateforme Des Organisations De La Société Civile Pour Le Suivi Des Objectifs De Développement Durable. "Contribution De La Société Civile Au Rapport National De Suivi De La Mise En œuvre Des ODD". May 2018. [↘ PDF](#)
160 Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement. Consulté le 2 novembre 2020. [↘ URL](#)
161 Sustainable Development Solutions Network. "Regional Network Sahel". Consulté le 1er novembre 2020. [↘ URL](#)
162 Moniteur Belge. "Lois, Décrets, Ordonnances Et Règlements". 18 juin 1997. [↘ PDF](#)
163 Federal Council for Sustainable Development (FRDO-CFDD). Consulté le 8 septembre 2020. [↘ PDF](#)
164 Ibid. Voir aussi, Federal Council for Sustainable Development (FRDO-CFDD). "Update 2030 Agenda". 17 juillet 2020. [↘ PDF](#)

PORTUGAL

Le Conseil national de l'environnement et du développement durable (CNADS) au Portugal existe depuis 1997¹⁶⁵ (et a été réformé par décret en 2004).¹⁶⁶ Le président du CNADS est nommé par le Conseil des ministres et habilité par le Premier ministre pour un mandat de trois ans. Il y a huit membres désignés à titre personnel par le gouvernement central. Le CNADS est composée de 36 membres désignés par les entités suivantes: Conseil des ministres, Régions autonomes des Açores et de Madère, l'Association nationale des municipalités portugaises ainsi que des associations de différents secteurs de la société civile. Les membres assistent aux réunions plénières mais travaillent également dans des groupes de travail spécifiques.¹⁶⁷

Les groupes de travail sont créés aux fins des délibérations du conseil, en tenant compte de l'agenda national et international et des demandes d'avis du conseil. Actuellement, les groupes de travail du conseil sont les suivants :

- Agenda 2030 et ODD
- Stratégie nationale pour le Portugal 2030
- Océans et zones côtières
- Sols, aménagement de l'espace et urbanisme
- Énergie et changement climatique.¹⁶⁸

Le conseil est hébergé au sein du ministère de l'Environnement et de l'Action climatique, et est considéré comme un conseiller du parlement et du gouvernement. De sa propre initiative ou à la demande des membres du gouvernement, le conseil consulte diverses parties prenantes, élabore une analyse soutenue et des recommandations sur des questions liées aux politiques et aux lois relatives à l'environnement et au développement durable.¹⁶⁹ Il apporte également sa contribution aux RNV préparés par le ministère des Affaires étrangères.¹⁷⁰

NAMIBIE

En Namibie, le Conseil consultatif pour le développement durable a été créé par les termes de la loi sur la gestion de l'environnement au sein du ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme en 2013¹⁷¹.

Le Conseil consultatif sur le développement durable est dirigé par un conseil. Le conseil est composé de neuf membres, dont quatre représentants de l'État et quatre représentants non étatiques, sélectionnés en fonction de leur expertise et de la mesure dans laquelle ils représentent des associations, des organisations ou des institutions compétentes en matière d'environnement.¹⁷² Le ministre de l'Environnement est l'autorité de nomination et demande des nominations aux différents ministères de tutelle, y compris la Commission nationale de planification, le ministère des Mines et de l'Énergie, le ministère de l'Agriculture, de l'Eau et de la Réforme foncière, et le directeur des forêts. Le conseil compte également un membre permanent, à savoir le commissaire à l'environnement, qui est un membre ex officio qui participe aux réunions mais n'a pas voix au chapitre. Les quatre représentants non étatiques sont sélectionnés par le biais d'un appel à candidatures ouvert et comprennent des représentants de la Chambre de l'environnement, une organisation de coordination des ONG, du Forum d'investissement environnemental, de l'Association d'économie environnementale et d'une Association de jeunes femmes.

Le conseil a été créé pour conseiller le ministre de l'Environnement. Le Conseil consultatif sur le développement durable est chargé de contribuer à la formulation du plan de développement national¹⁷³ et du rapport RNV,¹⁷⁴ tous deux coordonnés par la Commission nationale de planification, et de coordonner les recherches relatives à l'état de l'environnement.

165 Portugal's Ministry of Environment. Decreto-Lei n.o 220/97. Diário Da República. 20 août 1997. [↘ PDF](#)

166 Portugal's Ministry of Environment and Spatial Planning. Decreto-Lei n.o 136/2004. Diário Da República. 3 juin 2004. [↘ PDF](#)

167 National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS Annual Activity Report". Mars 2019.

168 National Council on Environment and Sustainable Development. "CNADS Brief Presentation". Mai 2019.

169 Government of Portugal. "National Report on the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development – Portugal". United Nations High-Level Political Forum. Juillet 2017. [↘ PDF](#)

170 Parliament of the Republic of Namibia. "Environmental Management Act 7 of 2007". 31 septembre 2007. [↘ PDF](#)

171 Sustainable Development Advisory Council. Consulté le 15 September 2020. [↘ URL](#)

172 Government of the Republic of Namibia. "Namibia Vision 2030: Policy Framework for Long-Term National Development". 2004. [↘ PDF](#); National Planning Commission. "Namibia's 5th National Development Plan (NDP5)". Consulté le 30 September 2017. [↘ PDF](#)

173 Government of Namibia. "Implementation of Sustainable Development Goals – Voluntary National Review 2018". United Nations High-Level Political Forum. 2018. [↘ PDF](#)

174 Edwards, Jessica, Kilian, Darryll. "Second National Integrated State of the Environment Report for Namibia Final Inception Report". SRK Consulting. September 2020. Shared by personal correspondence.



PAYS	NOMBRE D'ENTRETIENS	NOMBRE DE RÉPONDANTS
BELGIQUE	3	3
GÉORGIE	4	5
KOSOVO	5	6
MEXIQUE	4	5
NAMIBIE	2	2
PORTUGAL	4	4
ROUMANIE	3	3
SÉNÉGAL	4	4
TOTAL	29	32





	FOURNIR DES CONSEILS D'EXPERTS	REVUE NATIONALE VOLONTAIRE (RNV)	ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'ODD	LOCALISATION DES INDICATEURS	FACILITER LE DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES	ENGAGEMENT INFRANATIONAL	RECHERCHE	ENGAGEMENT PUBLIC
BELGIQUE	✓				✓		✓	✓
GÉORGIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
KOSOVO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
MEXIQUE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NAMIBIE	✓				✓			✓
PORTUGAL	✓		✓		✓	✓	✓	✓
ROUMANIE	✓	✓	✓		✓		✓	
SÉNÉGAL	✓	✓	<i>Le Conseil sur les ODD au Sénégal est encore émergent ou en pause temporelle.</i>					

	DATE	TITRE DE LA STRATÉGIE	AGENCE PRINCIPALE	AUTRES AGENCES PARTICIPANTES	ÉTENDUE DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL	LIEN
BELGIQUE	2017	Stratégie nationale de développement durable	Conférence interministérielle pour le développement durable	Commission interdépartementale pour le développement durable, Institut statistique interfédéral, Bureau fédéral du Plan.	Conseiller et donner un avis	↘
GÉORGIE	2015	Le document national pour la nationalisation des objectifs de développement durable de l'ONU	Gouvernement de la Géorgie	Conseil inter-agences pour les objectifs de développement durable	Fortement engagé dans l'élaboration et la mise à jour du document national et sa soumission au gouvernement pour approbation.	↘
KOSOVO	Jan 2016	Stratégie nationale de développement 2016 – 2021	Bureau du Premier ministre	Bureau de la planification stratégique	Le Conseil a contribué à la publication de la stratégie.	↘
MEXIQUE	Nov 2019	Stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Mexique (Estrategia Nacional para la Implementación de la Agenda 2030 en México)	Chef du bureau de la présidence du Mexique ¹⁷⁵	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et PNUD	Fournit des informations.	↘
NAMIBIE	Mai 2017	5e plan de développement national de la Namibie	Commission nationale de planification		Fournit des informations.	↘
PORTUGAL	Fév 2016	Programa Nacional de Reformas (Programme national de réforme)	Ministère des Affaires étrangères	Ministère de la Planification et des Infrastructures	Fournit des informations.	↘
ROUMANIE	Nov 2018	Stratégie de développement durable de la Roumanie à l'horizon 2030	Département du développement durable	Ministère des Affaires étrangères, Comité interministériel	Niveau élevé de participation.	↘
SÉNÉGAL	2016	Stratégie Nationale De Développement Durable (National Strategy for Sustainable Development)	Ministère de l'Environnement et du Développement durable		TBD	↘

¹⁷⁵ Note: Le décembre 2020, le département chargé de coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Mexique (c'est-à-dire le chef du bureau du président) a été dissous. Le département concerné a été re-sectorisé au sein du ministère de l'Économie, en soulignant la pertinence du financement et de la dimension économique.

	ANNÉE(S) DE SOUMISSION DU RNV	AGENCE RESPONSABLE	AUTRES AGENCES	NIVEAU D'ENGAGEMENT DU CONSEIL ODD	DOCUMENT RNV
BELGIQUE	2017	Conférence interministérielle pour le développement durable	Institution statistique interfédérale	Production d'un avis sur le rapport RNV	↘
GÉORGIE	2016, 2020	Secrétariat des ODD, Département de la planification et de la coordination des politiques	Office statistique de Géorgie	Participation de haut niveau et compilation, révision et commentaires sur le projet préparé par le Secrétariat	↘
KOSOVO*					
MEXIQUE	2016, 2018	Bureau du Président du Mexique	Institut national de la statistique et de la géographie (INEGI) ¹⁷⁶	Participation et compilation à haut niveau et validation du projet de RNV avant soumission	↘
NAMIBIE	2018	Commission nationale de planification	Agence statistique de Namibie	A participé à la consultation	↘
PORTUGAL	2017	Ministère des Affaires étrangères	Institut national de la statistique	A participé aux réunions et à la situation actuelle en matière de développement durable. Cependant, ne joue pas de rôle dans le processus RNV.	↘
ROUMANIE	2018	Département du développement durable	Institut national de la statistique	Engagement en cours	↘
SÉNÉGAL	2018	Ministère de l'Environnement et du Développement durable	Agence nationale de la statistique et de la démographie	POSCO Agenda 2030 a apporté une contribution à la RNV sur le suivi de la mise en œuvre des ODD.	↘

* Le Kosovo n'étant pas un État membre de l'ONU, il ne soumet pas de rapports RNV.

¹⁷⁶ La GIZ et le PNUD ont contribué à l'élaboration de la RNV

	NOM DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE	GROUPE(S) DE TRAVAIL	SECRÉTARIAT	AUTRES ORGANES
BELGIQUE	Le Bureau	Stratégies de développement durable, Énergie et climat, Relations internationales, Normes de produits, Biodiversité et forêts	Secrétariat	Cellules ODD, Institut fédéral du développement durable hébergé par l'Administration fédérale du DD, Bureau fédéral du Plan, Commission interdépartementale, Conférence interministérielle (n'est plus active).
GÉORGIE	Conseil inter-agences	Inclusion sociale, développement économique, protection de l'environnement, gouvernance démocratique	Unité de planification des politiques du département de planification et de coordination des politiques de l'administration du gouvernement de Géorgie.	Points focaux ODD dans chaque ministère
KOSOVO	Comité directeur du Caucus parlementaire	Le groupe technique aura le groupe de travail	Secrétariat et UNKT	Le caucus parlementaire est dirigé par la commission de la santé, du travail et des affaires sociales.
MEXIQUE	Conseil national sur l'Agenda 2030	Comité de stratégie nationale, comité de suivi et d'évaluation, et 4 comités thématiques : développement social, développement économique, développement environnemental, et égalité et inclusion. Deux nouveaux comités récemment créés (nov. 2020): engagement infranational et ODD 16.	Bureau du Président	Deux nouveaux comités basés sur l'ODD 16 et pour les états/municipalités (niveau sous-national)
NAMIBIE	Conseil d'administration	Commissions ad-hoc	Secrétariat au ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme	Commission nationale de planification
PORTUGAL	Conseil plénier	Agenda 2030 et ODD, Stratégie nationale pour le Portugal 2030, Océans et zones côtières, Sols, Aménagement du territoire et urbanisme, Énergie et changements climatiques	Secrétariat	
ROUMANIE	Comité interdépartemental	Proposition de 17 comités de travail pour chaque ODD	Secrétariat, Département du développement durable	Comité interministériel pour le développement durable, SDG Hubs

MANDAT OFFICIEL

GÉORGIE : CONSEIL INTER-AGENCES POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fournir des conseils d'experts
- Diriger la revue nationale volontaire
- Développement d'une stratégie nationale pour les ODD
- Nationalisation des indicateurs
- Coordonner et fournir une orientation stratégique sur les questions inter-agences en relation avec la mise en œuvre des ODD
- Élaboration de recommandations pour intégrer les ODD dans les politiques nationales
- Examiner les projets du Secrétariat ainsi que des groupes de travail thématiques et d'autres acteurs au cours du processus de mise en œuvre des ODD et les recommandations qui sont soumises au gouvernement.¹⁷⁷

KOSOVO : CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réunir des parlementaires et d'autres représentants institutionnels, des organisations internationales et des groupes de réflexion d'OSC afin de coordonner une action commune pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Kosovo¹⁸³
- Fournir des conseils d'experts
- Contribution à la stratégie nationale de développement et aux budgets
- Travailler avec le gouvernement pour aider à soutenir l'intégration des ODD dans le but de parvenir à une unité interinstitutionnelle
- Établir des partenariats avec des entités locales, régionales et mondiales afin de mobiliser des ressources pour les programmes relatifs aux ODD.¹⁸⁴

RÉALISATIONS

- Ce conseil a joué un rôle important dans la rédaction et la mise à jour de la stratégie nationale en Géorgie, et dans la coordination de la nationalisation des 17 ODD et de certains objectifs¹⁷⁸
- Elle a également favorisé l'intégration des ODD dans le cycle d'élaboration des politiques en publiant un manuel de planification, de suivi et d'évaluation des politiques afin de promouvoir une réforme de l'élaboration des politiques conforme à l'Agenda 2030, en partenariat avec l'UE et l'OCDE.¹⁷⁹
- Le processus RNV¹⁸⁰ le plus récent a été coordonné par le Secrétariat du Conseil, et le projet de rapport final a été approuvé par le Conseil.¹⁸¹
- Avec l'aide d'un expert engagé par une OSC locale, elle a également entrepris une cartographie de l'écosystème et élaboré une matrice afin de soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports.¹⁸²

- Le gouvernement a adopté une résolution qui a engagé le Kosovo dans l'Agenda 2030, et a jeté les bases de la création du Conseil des ODD au Kosovo.¹⁸⁵
- Grâce à la sensibilisation, au développement des capacités et au plaidoyer, il y a une adhésion institutionnelle et une reconnaissance du rôle important qui sera joué par le Conseil¹⁸⁶ dans l'intégration des ODD dans la prochaine stratégie nationale de développement.¹⁸⁷
- Le Conseil a élaboré un projet de plan d'action, qui sera révisé lors de la reconstitution du Conseil en novembre 2020, sur la base de recherches sur les organes consultatifs de la PMS dans différents pays et de consultations avec diverses entités régionales et mondiales.

¹⁷⁷ Administration of the Government of Georgia. Council. Consulté le 10 septembre 2020, 2020. [↘ PDF](#) ¹⁷⁸ Administration of the Government of Georgia. "The National Document for the Nationalization of UN Sustainable Development Goals (SDGs)." Consulté le 14 septembre 2020. [↘ PDF](#) ¹⁷⁹ "Entretien n° 9 – Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. Le 29 septembre 2020. Administration of the Government of Georgia. "Policy Planning, Monitoring and Evaluation Handbook". 4 mars 2020. [↘ URL](#) ¹⁸⁰ Government of Georgia. "Voluntary National Review – Georgia VNR 2020." United Nations High Level Political Forum. July 2020 ¹⁸¹ "Entretien n° 9 - Géorgie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020 ¹⁸² Administration of the Government of Georgia. "The National Document for the Nationalization of UN Sustainable Development Goals (SDGs)." Consulté le 14 septembre 2020. [↘ PDF](#) ¹⁸³ Assembly of Kosovo. "Constitutive Act of The Council for Sustainable Development." Pristina, 2018. Shared by personal correspondence. ¹⁸⁴ Ibid ¹⁸⁵ "Entretien n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020. ¹⁸⁶ "Entretien n° 11 – Kosovo". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 septembre 2020. ¹⁸⁷ Ibrahim, Ervin. "Council for Sustainable Development of the Assembly of Kosovo Draft-action Plan 2020." 22 novembre 2019. Partagé par correspondance personnelle.

MANDAT OFFICIEL

MEXIQUE : CONSEIL NATIONAL POUR L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fournir des conseils d'experts
- Réaliser des études et des analyses concernant la mise en œuvre de la stratégie Élaboration de propositions sur le plan d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale
- Assurer le cadre organisé pour les consultations et l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes
- Mener des études, des recherches et des débats afin d'élaborer et de mettre en œuvre un code de durabilité
- Fournir un soutien pour l'efficacité du système statistique national

Note : En décembre 2020, le service chargé de coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Mexique (c'est-à-dire le chef du Cabinet du président) a été dissous. Le département concerné a été re-sectorisé au ministère de l'Économie, en mettant l'accent sur la pertinence du financement et de la dimension économique.

RÉALISATIONS

- Le Conseil a obtenu un mandat institutionnel et a reçu l'approbation gouvernementale pour fonctionner en février 2020. Le cadre réglementaire du Conseil a été approuvé par le gouvernement.
- Des SDG Hubs (ou unités spécialisées dédiées) ont été créés dans chaque ministère de tutelle et autres agences gouvernementales pour traiter les questions de développement durable en termes de mise en œuvre, de suivi et de rapports.¹⁸⁹
- Le Conseil a créé un comité stratégique national spécifique chargé d'élaborer un plan stratégique de développement national en novembre 2019.¹⁹⁰
- Le conseil a travaillé en étroite collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la géographie (INEGI) pour compiler et valider le rapport RNV 2018.¹⁹¹

ROUMANIE : CONSEIL CONSULTATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fournir des conseils d'experts
- Réaliser des études et des analyses concernant la mise en œuvre de la stratégie Élaboration de propositions sur le plan d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale
- Assurer le cadre organisé pour les consultations et l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes
- Mener des études, des recherches et des débats afin d'élaborer et de mettre en œuvre un code de durabilité ;
- Fournir un soutien pour l'efficacité du système statistique national¹⁹²

- Le Conseil a obtenu un mandat institutionnel et a reçu l'approbation gouvernementale pour fonctionner en février 2020. Le cadre réglementaire du Conseil a été approuvé par le gouvernement.
- Des SDG Hubs (ou unités spécialisées dédiées) ont été créés dans chaque ministère de tutelle et autres agences gouvernementales pour traiter les questions de développement durable en termes de mise en œuvre, de suivi et de rapports.¹⁹³
- La profession d'expert des ODD a été approuvée par le nouveau code professionnel roumain, et des partenariats ont été établis avec des institutions académiques pour fournir une formation à ces experts des ODD afin qu'ils travaillent dans les Hubs ODD.
- Le Conseil a reçu un financement du programme du Fonds européen pour aider la Roumanie à mettre en œuvre la stratégie de développement durable et à nationaliser les indicateurs.¹⁹⁴
- Il est prévu que le Conseil commence à exercer ses fonctions officielles en décembre 2020.

¹⁸⁸ Government of Mexico. "Agenda 2030." Consulté le 15 septembre 2020. [URL](#) ¹⁸⁹ "Entretien n° 8 - Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. 28 septembre 2020 ¹⁹⁰ "Entretien n° 21 – Mexique". Interview réalisée par Zosa Gruber. Le 20 octobre 2020 ¹⁹¹ Government of Mexico. "Voluntary National Review for The High-Level Political Forum on Sustainable Development Basis for A Long-Term Sustainable Development Vision in Mexico: Progress on The Implementation of the 2030 Agenda and The Sustainable Development Goals." United Nations High Level Political Forum. 2018. [PDF](#) ¹⁹² Department for Sustainable Development. Accessed September 15, 2020. [URL](#) ¹⁹³ "Entretien n° 24 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 26 octobre 2020 ¹⁹⁴ "Entretien n° 28 – Roumanie". Interview réalisée par Zosa Gruber. 29 octobre 2020